



**27** ÉQUIPES DE DIVISION NATIONALE  
DONT 4 ÉTRANGÈRES

**162** COUREURS AU DÉPART



**La course**  
**«Elite Nationale»**  
**à étapes sur circuits**

# LESTIVOILE BRETONNE

Partenaire de la



**Du 3 au 6 août 2018**

[lestivalebretonne.com](http://lestivalebretonne.com)

**Vendredi 3 : PLÉMET - PLÉMET**

**Samedi 4 : SCRIGNAC - POULLAOUEN**

**Dimanche 5 : LE PONTYOU**

**Lundi 6 : LOUDÉAC - LOUDÉAC**



**Le Télégramme**



**LIVRE DE ROUTE**

# SOMMAIRE

Sommaire : .....	2
Présentation : .....	3
Parcours : .....	4
Etapes : .....	4
Officiels : .....	5
Equipes et enjeux : .....	6
Permanence : .....	7
1 <sup>ère</sup> ETAPE : .....	8 à 12
2 <sup>ème</sup> ETAPE : .....	13 à 17
3 <sup>ème</sup> ETAPE : .....	18 à 22
4 <sup>ème</sup> ETAPE : .....	23 à 27
Règlement particulier : .....	28 à 31
Partenaires : .....	32
Hébergement : .....	33
Hôpitaux : .....	34
Palmarès : .....	34





# PRESENTATION



L'Estivale Bretonne, épreuve par étapes Elite 2.12.1, est organisée par l'association « L'Estivale Bretonne » qui regroupe les organisateurs des 4 étapes.

## Coordination

Présidente : Nicole Tanguy 5 Rue Laennec 29246 POULLAOUEN Tel. 07.88.83.35.08

Organisateur, responsable sportif : Patrick JEGOU, 14 Rue de Bellevue. 22340 TREBRIVAN. TEL. 02.96.36.64.84 / 06.76.12.23.68 [patrick.patricia.jegou@gmail.com](mailto:patrick.patricia.jegou@gmail.com)

## Organisations

1. Comité d'organisation de l'étape de Plémet avec le club cyclotouriste Ronan Fernandez 06.09.64.44.67 Jean-Paul Marais et Patrick Guégan 06.69.57.19.70

2. Comité d'organisation du « Grand Prix de la Mine » à Poullaouen: Co-présidents Joël Lesénéchal 06.76.71.28.57 et Yvon Lossouarn 06.08.30.23.36

3. Comité d'organisation du « Circuit du Viaduc » au Ponthou Président Jean Paul Minec 06.15.03.92.75 / Gaby Menou 06.74.19.56.32

4. Vélo Club du Pays de Loudéac : Référents : Gilbert Besnard 06.75.02.26.97 / Edmond Le Bihan 06.86.30.10.50 / Yvon Harnois 06.28.36.69.18

La course cycliste nationale « **L'Estivale bretonne** », née il y a trois ans du rapprochement des organisations de Scrignac-Poullaouen et du Ponthou, était alors gérée séparément par les deux comités. Le fait de passer à quatre étapes a exigé la constitution d'une association qui se charge désormais des hébergements (équipes, officiels, etc.), droits FFC, classements général et annexes, achat des maillots, corps arbitral, sonorisation des circuits, installation des podiums, vidéo-photo-finish, équipement des podiums et de la caravane en radios, sécurité (avec peloton de motards), animation (dont speakers), etc. Elle est financée par des aides de partenaires publics et privés et les quatre organisateurs d'étapes.

## Composition du bureau

Un conseil d'administration, comprenant 22 personnes, a été mis en place, à Poullaouen, avec Nicole Tanguy, présidente; Jean-Paul Minec, Yvon Lossouarn, Edmond Le Bihan et Ronan Fernandez, vice-présidents; Patrick Jégou, secrétaire; Emile Prigent, secrétaire adjoint; Nicole Tanguy trésorière et Gilbert Besnard, trésorier adjoint.

Les quatre courses, du vendredi 3 au lundi 6 août 2018, passeront, dans l'ordre, par Plémet, Scrignac-Poullaouën, Le Ponthou, et Loudéac.



### Mot de la présidente

**La 1<sup>ère</sup> édition de « l'Estivale Bretonne » a connu un vif succès en 2016.**

**Et déjà en Septembre, l'idée de passer à 4 jours avait germé dans la tête de Patrick Jégou, membre actif de l'association que je tiens tout particulièrement à remercier pour le travail qu'il effectue. C'est à ses côtés que je suis intervenue auprès de la commune de Plémet, nouvelle venue sur notre épreuve Elite Nationale cette année alors que la ville de Loudéac nous avait rejoints l'an dernier. Je les remercie d'avoir adhéré à notre projet pour donner à « l'Estivale Bretonne » une nouvelle envergure.**

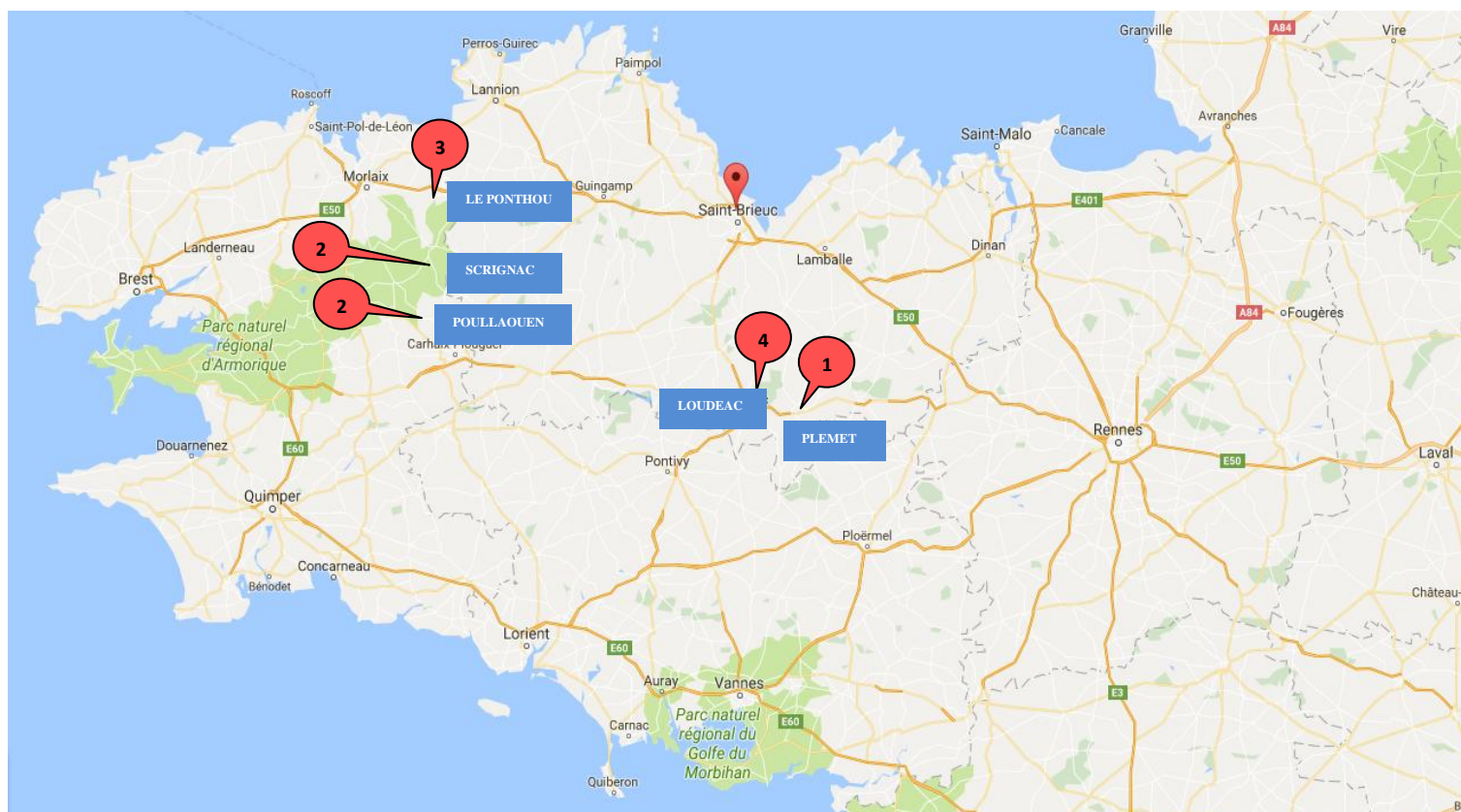
**Mes remerciements vont également à nos partenaires publics et privés pour leur contribution financière ainsi qu'aux équipes qui ont répondu favorablement à notre sollicitation.**

**J'aurai un dernier mot pour les bénévoles « merci à vous »**

**Maintenant pour le public, Messieurs les coureurs, à vous de faire en sorte que le spectacle soit beau !**

# PARCOURS

**Kilométrage total : 525,2 kms**



## ETAPES

Date	Etape	Départ	Arrivée	KM
Vendredi 3 Août 2018	1ère	PLEMET	PLEMET	131,5
Samedi 4 Août 2018	2ème	SCRIGNAC	POULLAOUEN	137,2 Kms
Dimanche 5 Août 2018	3ème	LE PONTYOU	LE PONTYOU	121 Kms
Lundi 6 Août 2018	4ème	LOUDEAC	LOUDEAC	135,5 Kms

# OFFICIELS

## ORGANISATION

<b>Présidente :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
<b>Organisateur :</b>	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
<b>Vice-présidents :</b>	Ronan Fernandez	06.09.64.44.67
	Jean Paul Minec	06.15.03.92.75
	Yvon Lossouarn	06.08.30.23.36
	Edmond Le Bihan	06.86.30.10.50
<b>Trésoriers :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Gilbert Besnard	06.75.02.26.97
<b>Secrétaires :</b>	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
	Emile Prigent	06.82.44.08.85
<b>Hébergement :</b>	Prosper Le Magadou	06.80.51.93.88
<b>Informatique :</b>	Joël Leleux	06.82.85.59.10
<b>Programmes :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
	Gilbert Besnard	06.75.02.26.97
	Jean Paul Minec	06.15.03.92.75
<b>Dossiers-course :</b>	Emile Prigent	06.82.44.08.85

## CONTRÔLE TECHNIQUE

EC Plestin-Pays de Trégor : Président Hugues Le Deuff  
Avec le concours de l'EC Rostrenoise et le VCP Loudéac.

## ORGANISATION TECHNIQUE

<b>Fléchage :</b>	Jacques Provost et Pascal Le Tanou.
<b>Ligne d'arrivée :</b>	Bruno Le Corre
<b>Installation ligne d'arrivée :</b>	Michel Herry
<b>Podium protocolaire :</b>	Patricia Jégou
<b>Protection Environnement :</b>	Yvon Lossouarn
<b>Dépannage neutre 1 :</b>	EC PLESTIN
<b>Dépannage neutre 2 :</b>	UC BRIOCHINE
<b>Dépannage neutre 3 :</b>	VCP LOUDEAC
<b>Radio Tour :</b>	Pierre Thomas 06.76.44.17.45
<b>Responsables des véhicules :</b>	Serge Corbel 06.07.01.96.03

<b>Moto-info :</b>	Bruno Rivière	06.25.64.82.56
<b>Ardoisière :</b>	Solène Le Méhauté	06.88.76.57.46
<b>Escorteurs :</b>	EC ROSTRENEN	

## LOGISTIQUE

<b>Photo-finish :</b>	Trégor-sono : Cyrille Bourhis	06.62.87.10.41
<b>Fourgon-promo 1 :</b>	Michel Herry	
<b>Fourgon-promo 2 :</b>	Yvon Harnois	

## SERVICE MEDICAL

<b>Etape 1 :</b>	Docteur Le Bars	02.96.70.04.59
	Ambulance Thébault	02.96.25.61.16
<b>Etape 2 :</b>	Docteur Le Coidic	02.98.93.52.87
	Ambulance Keraval	02.98.26.61.45
<b>Etape 3 :</b>	Trégor Ambulance	06.74.24.00.81
		06.43.72.74.40
		06.07.09.51.59
<b>Etape 4 :</b>	Docteur Le Bars	02.96.70.04.59
	Ambulance Hemonic	02.96.28.06.33

**Véhicule assistance premiers soins :** Aurélie Plusquellec

## SECURITE

12 Motards de la « FAM'S B »

## ANIMATION

<b>Speakers :</b>	Eric Le Balch	06.81.74.22.31
	Damien Martin	06.89.43.92.55
	Philippe Le Maire	06.30.29.52.14

## SITE INTERNET

<b>Responsables :</b>	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Patrick Jégou	06.76.12.23.68

## COLLEGE DES ARBITRES

<b>Président du jury :</b>	Ludovic JOUAN	06 73 00 71 36
<b>Arbitre 1 :</b>	Philippe CESCATTI	
<b>Arbitre 2 :</b>	Patrice TEFFAINE	
<b>Juge à l'arrivée :</b>	Corentin BOUGEARD	
<b>Chronométrateur 1 :</b>	Jean Paul KERBOUL	
<b>Chronométrateur 2 :</b>	Ludovic DUCLOYER	
<b>Arbitre moto 1 :</b>	Frédéric BIDAN	
<b>Arbitre moto 2 :</b>	Dominique TREMAUDAN	
<b>Arbitre balai :</b>	E1 : Jean Jacques LEMETAYER E2 : René GALLOU E4 : Jean Jacques LEMETAYER	

## CHAUFFEURS

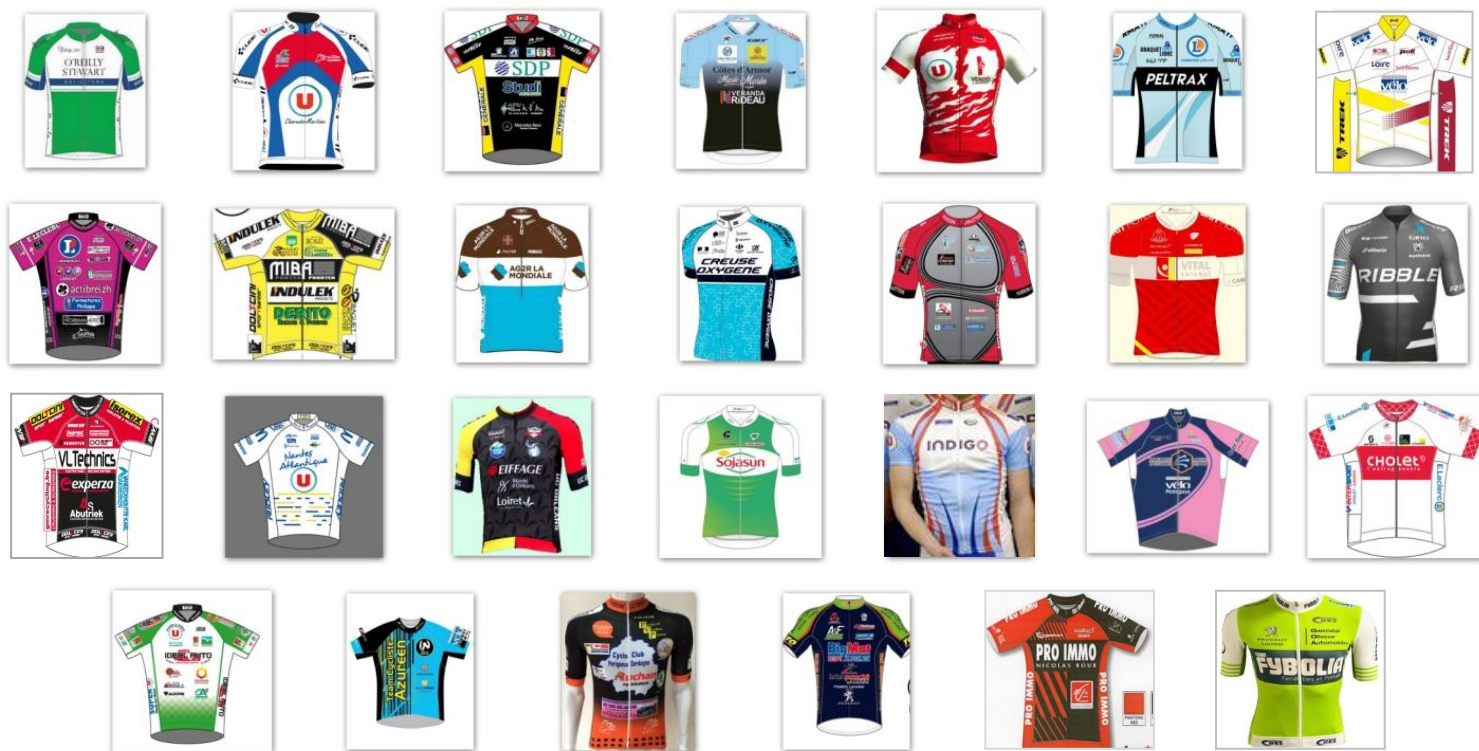
Rôle	Chauffeur	Téléphone	N° Licence	Passager
Voiture Ouvreuse	Jacques PROVOST	06 85 51 92 16	43290480931	
Voiture Invités 1	Michel LE CLECH	06 89 42 40 21	43224240006	Presse
Voiture Invités 2	Michel QUEUDET	06 66 53 51 36	Carte journée	
Voiture Organisation	Rémy THEPAULT	06 76 80 54 57	Carte journée	
Dépannage Neutre 1	Raymond LE MENN	06 80 55 91 17	43221630844	
Dépannage Neutre 2	Jojo LE GUEN	06 81 58 75 40	43220280033	
Voiture Juge à l'Arrivée	François COM	07 86 08 80 79	43290480789	Corentin BOUGEARD Jean Paul KERBOUL Ludovic DUCLOYER
Arbitre Titulaire 1	Henri LE CORRE	06 86 74 19 63	43224240115	Philippe CESCATTI
Arbitre Moto 1	Jean Luc LEROUGE		43291160135	Frédéric BIDAN
Président de Jury	Serge CORBEL	06 07 01 96 03	43290550093	Ludovic JOUAN
Arbitre Titulaire 2	Jean BEAUGOIS	06 30 68 13 62	43224240026	Patrice TEFFAINE
Arbitre Moto 2	Christian PRIGENT		43291160924	Dominique TREMAUDAN
Voiture Médecin	Prosper LE MAGADOU	06 80 51 63 88	43290480126	E1 : Dr LE BARS E2 : Dr LE COIDIC E4 : Dr LE BARS
Dépannage Neutre 3	Edmond LE BIHAN	06 86 30 10 50	43223140093	
Voiture Balai	François FER (E1 / E2 / E4)	06 20 55 08 75	Carte journée	
Camion Service	Yvon HARNOIS	06 28 36 69 18	43223140258	

## MOTOS SECURITE – FAM'S B

Marque	Immatriculation	Rôle	Noms	N° Licence
GUZZI	BN – 224 – BC	Moto Info	Bruno RIVIERE	43291160021
TRIUMPH	CX – 446 – XT	Moto Arbitre 1	Jean Luc LEROUGE	43291160135
TRIUMPH	CW – 782 – HP	Moto Arbitre 2	Christian PRIGENT	43291160924
HONDA	195 – ARG – 29	Moto Ardoisier	Eric TELLIER	43291160121
KAWASAKI	DP – 897 – KL	Moto Sécurité	Eric CORFDIR	43290480088
HONDA	BL – 082 – RB	Moto Sécurité	Jean Jacques DERVAUX	43290330194
BMW	4604 – YN – 29	Moto Sécurité	Maurice AROKIASSAMY	43291160103
BMW	EN – 171 – NB	Moto Sécurité	Philippe GUINAMANT	43220671029
TRIUMPH	CT – 436 – EA	Moto Sécurité	Jean André LESTEVEN	43292290044
SUZUKI	BM – 240 – GJ	Moto Sécurité	Philippe LORIENT	43220671031
BMW	CG – 261 – FV	Moto Sécurité	Rémi LEDAUPHIN	43294040047
TRIUMPH	CJ – 728 – KV	Moto Sécurité	Bernard LEMAIRE	43291590140



## EQUIPES 2018



DN1	DN2	DN3	Equipes Etrangères	Equipe Club
<p>Côtes D'Armor Marie Morin Chambéry Cyclisme Formation UC Nantes Atlantique VC Pays de Loudéac Creuse Oxygène Sojasun Espoirs AC Noyal Chatillon Vendée U - Pays de la Loire CC Villeneuve St Germain Soissons Aisne EC St Etienne Loire VCCA - Team Pro-Immo Nicolas Roux</p>	<p>Team Peltrax - CSD Team Pays de Dinan CC Périgueux Dordogne Guidon Chalettois A.PO.GE Cycliste - Cube 17 Team Cycliste Azuréen UC Cholet 49</p>	<p>Team Bricquebec Cotentin Lescar Vélo Sprint UC D'Orléans Eiffage OC Locminé Fybolia Cercle Gambetta Orléans Loiret</p>	<p>Ribble Pro Cycling Cycling Ulster Baguet M.I.B.A. Poorten Indulek VL Technics-Experza-Abutriek</p>	<p>Hennebont Cyclisme</p>

## MAILLOTS DE LEADER 2018



Général

Jeune

Grimpeur

Breton

Animateur

# PERMANENCE

La Permanence et les opérations de départ se dérouleront à la :

## Mairie de Plémet

3 Rue de l'Etang 22 210 Plémet

Tél. +33 2 96 25 61 10.

Courriel : [commune.plemet@wanadoo.fr](mailto:commune.plemet@wanadoo.fr).

## ORGANISATION

### Jeudi 2 août 2018

**18h00 à 20h00 :** Ouverture de la permanence au centre d'hébergement de Carhaix - vérification des licences des équipes présentes.

### Vendredi 3 août 2018 :

**8h :** Accueil à la mairie de Plémet.

**9h00 à 10h15 :** Permanences, remise des dossards et distribution des pièces officielles à la Mairie de Plémet.

**10h :** Réunion des membres du Comité d'Organisation à la Mairie de Plémet.

**10h30 :** Réunion des directeurs sportifs, en présence des arbitres et des responsables de l'organisation à la Mairie de Plémet.

**La Salle de presse se tiendra à la Mairie de Plémet – 3 Rue de l'Etang 22210 Plémet**



# 1<sup>ère</sup> ETAPE

## PLEMET – PLEMET

131,5 Kms



### Responsables « organisation »

**Ronan Fernandez :** 06.09.64.44.67 (Adjoint aux Sports)  
**Patrick Guégan :** 06.84.15.19.83 (Président du CC Ninian)  
**Jean Paul Marais :** 06.43.45.34.50

#### Mot de Romain Boutron (Maire de Plémet)



#### ESTIVALE BRETONNE

Ce 3 août 2018, notre commune sera animée par l'Estivale Bretonne. Le conseil municipal s'est engagé, aux côtés du Conseil Départemental et de Loudéac communauté Bretagne Centre pour permettre la tenue de cette épreuve sur Notre territoire. Mais au-delà de l'engagement financier indispensable, je souhaite saluer plus particulièrement les élus et associations qui ont organisé cette journée. Je pense bien évidemment à l'équipe de l'Estivale, sans oublier Ronan Fernandez adjoint aux sports de la commune et avec une pensée particulière au club cyclo du Ninian de Plémet.

C'est à tous les bénévoles que j'adresse aujourd'hui mes plus sincères remerciements, à l'heure où l'engagement associatif est de plus en plus rare, leur engagement total est la preuve qu'en centre Bretagne, les habitants s'investissent pour faire vivre les communes. Après la journée sport nature, Plémet accueille l'Estivale Bretonne et place une fois de plus la promotion du sport au cœur de ses préoccupations.

Je souhaite aux équipes d'atteindre leurs objectifs, toutes les dispositions sont prises pour que cette journée se déroule de la meilleure des façons, maintenant Place au vélo !

#### Mot de Patrick Guégan



Le club des cyclos du CC du Ninian a été créé en 1972 et compte 50 adhérents (es) en 2018.

En début d'année le Cyclo Club a été sollicité par l'adjoint aux sports de Plémet pour organiser une étape de l'Estivale Bretonne. Nous avons répondu favorablement à cette demande avec le soutien de M. Romain Boutron, maire, de la municipalité et des commerçants et artisans de Plémet. Une centaine de bénévoles est mobilisée pour assurer le succès de cette journée. L'amicale des sapeurs pompiers de Plémet nous apporte aussi son concours. C'est un événement sportif important qui offrira gratuitement un très beau spectacle avec des coureurs de renommée nationale et internationale.

Cette année, nous donnerons donc le coup d'envoi de cette troisième édition le 3 Août. Une première pour nous !

Vive le vélo !!!!!!!

Plémet, situé dans les Côtes d'Armor au cœur de la Bretagne centrale, s'étend sur 4.097 Ha et fait partie du canton de la Chèze. La commune tire son nom de Saint Démet et les habitants sont les Plémétaises et les Plémétais. **Plémet (Les Moulins** jusque fin 2017) est une commune française située dans le département des Côtes-d'Armor en région Bretagne. Elle est née le 1<sup>er</sup> janvier 2016 du regroupement des deux communes de Plémet (commune déléguée) et La Ferrière.

La commune est entourée par les vallées du Lié (à l'ouest) et du Ninian (à l'est) ainsi que par les forêts de Loudéac, de Lanouée et de la Hardouinais. Il semble qu'elle fût occupée dès le III<sup>ème</sup> siècle : des traces de monuments mégalithiques ont été retrouvées au village voisin "Le Tertre" et à "Saint-Rumel".

La commune possède des vestiges de l'époque romaine, telle la route qui va à Coëtlogon (tronçon reliant Corseul à Vannes), que les pèlerins empruntaient pour se rendre à Saint Jacques de Compostelle. Les routes jalonnées de chapelles leur permettaient de faire des haltes et les croix leur servaient de guide, telles celles de Rohan-Boudard, de Saint-Jacques ou de la Bréhaudière.

Les moines de l'Abbaye de Lanthénac sur la commune de la Ferrière, en popularisant la culture du lin et sa transformation en toile, ont contribué au retour de la prospérité de Plémet, après une période de ravages causée par la peste à la fin du Moyen Age. Par la suite, l'activité des Forges du Vaublanc, village sidérurgique, a grandement contribué à l'essor de l'industrie plémétaise.

Mais le XIX<sup>ème</sup> siècle marque la commune par la disparition de ces deux activités florissantes qui seront relayées par l'usine des Kaolins. Les forges connaîtront alors une reconversion en laverie et séchage des Kaolins, qui a depuis disparu. Plémet a su se valoriser en devenant une cité paysagée et en offrant un cadre de vie agréable.



# OPERATIONS DE DEPART

8h00 :	Accueil à la mairie de Plémet.
9h00 à 10h15 :	Permanence, dossards, distribution des pièces officielles à la Mairie.
9h00 à 12h00 :	Mise en place des radios dans les véhicules – Place de la Mairie de Plémet
10h00 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation à la Mairie de Plémet.
10h30 :	Réunion des directeurs sportifs. Collège des arbitres et des responsables de l'organisation. Mairie
12h15 à 13h30 :	Signature et présentation des équipes au podium émargement devant l'Eglise de Plémet.
13h30 :	Mise en place des voitures officielles
13h45 :	Appel des coureurs
13h55 :	Départ fictif
14h00 :	Départ réel

## PARCOURS

Partie Neutralisée :	1 Km
Partie en ligne :	Plémet → Plémet      Boucles de 52,3 kms
Circuit de Plémet :	12 tours de 6.6 kms (compte tours à 12 - arrivée au 13 <sup>ème</sup> passage sur la ligne)

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Pontivy :	Kério 56920 Noyal Pontivy	02.97.79.00.00
Médecin en course :	Docteur Le Bars	02.96.70.04.59
L'ambulance :	Ambulance Thébault	02.96.25.61.16

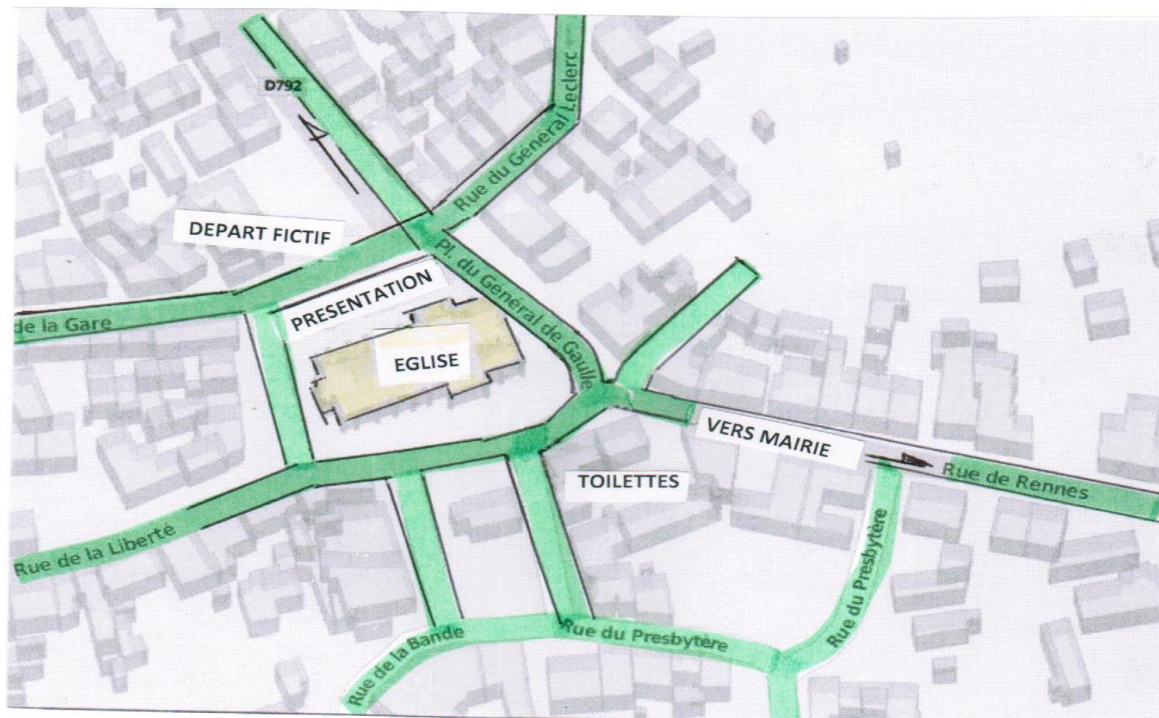
## PARKINGS AU DEPART DE PLEMET

<b><u>Parking organisation</u></b> :	Place du monument aux morts devant la salle des fêtes et la Mairie.
<b><u>Parking équipes</u></b> :	Sur la route du stade (voir plan)

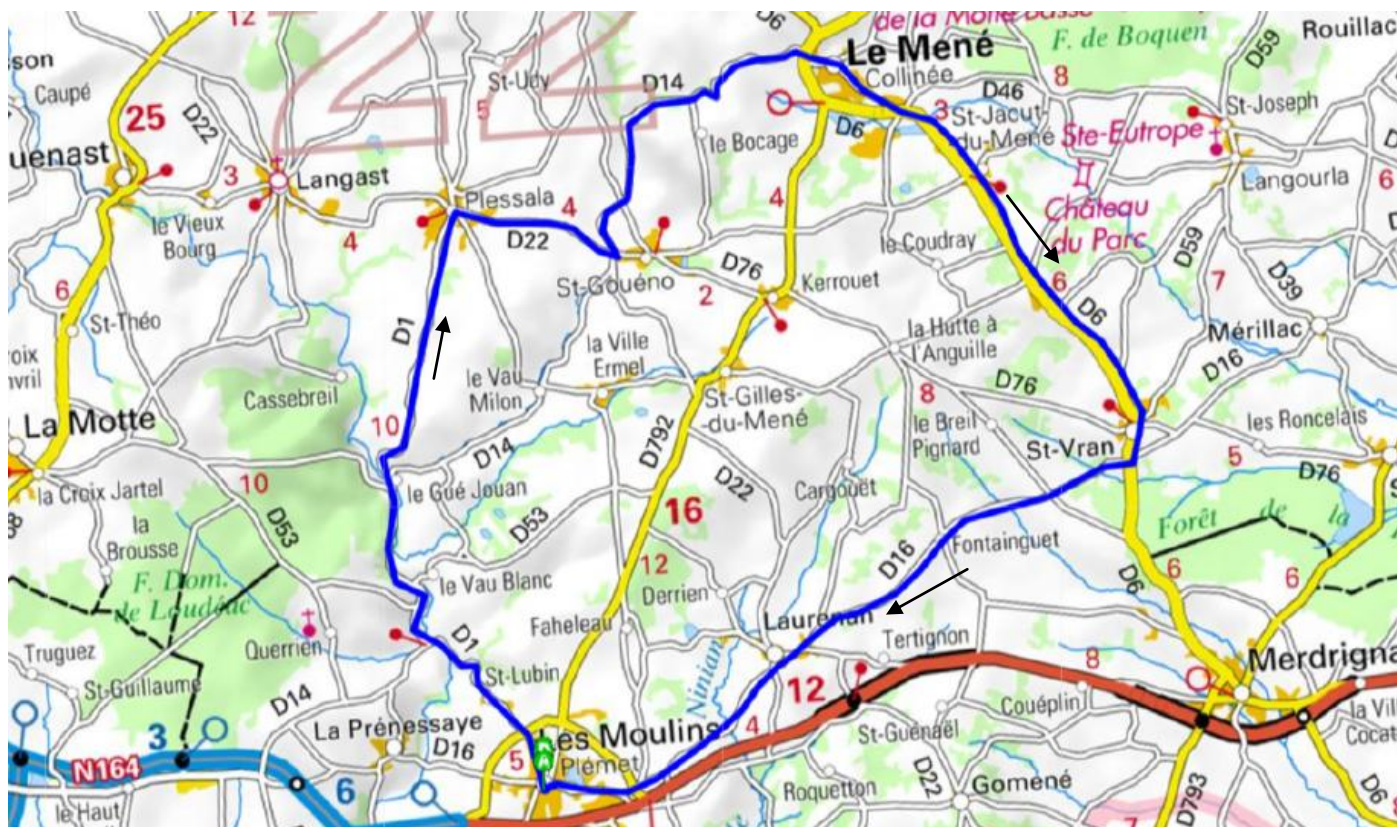
## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des locaux de la Mairie de Plémet - 3 Rue de l'Etang 22 210 Plémet

# DISPOSITIF DE DEPART



# PARCOURS « EN LIGNE »

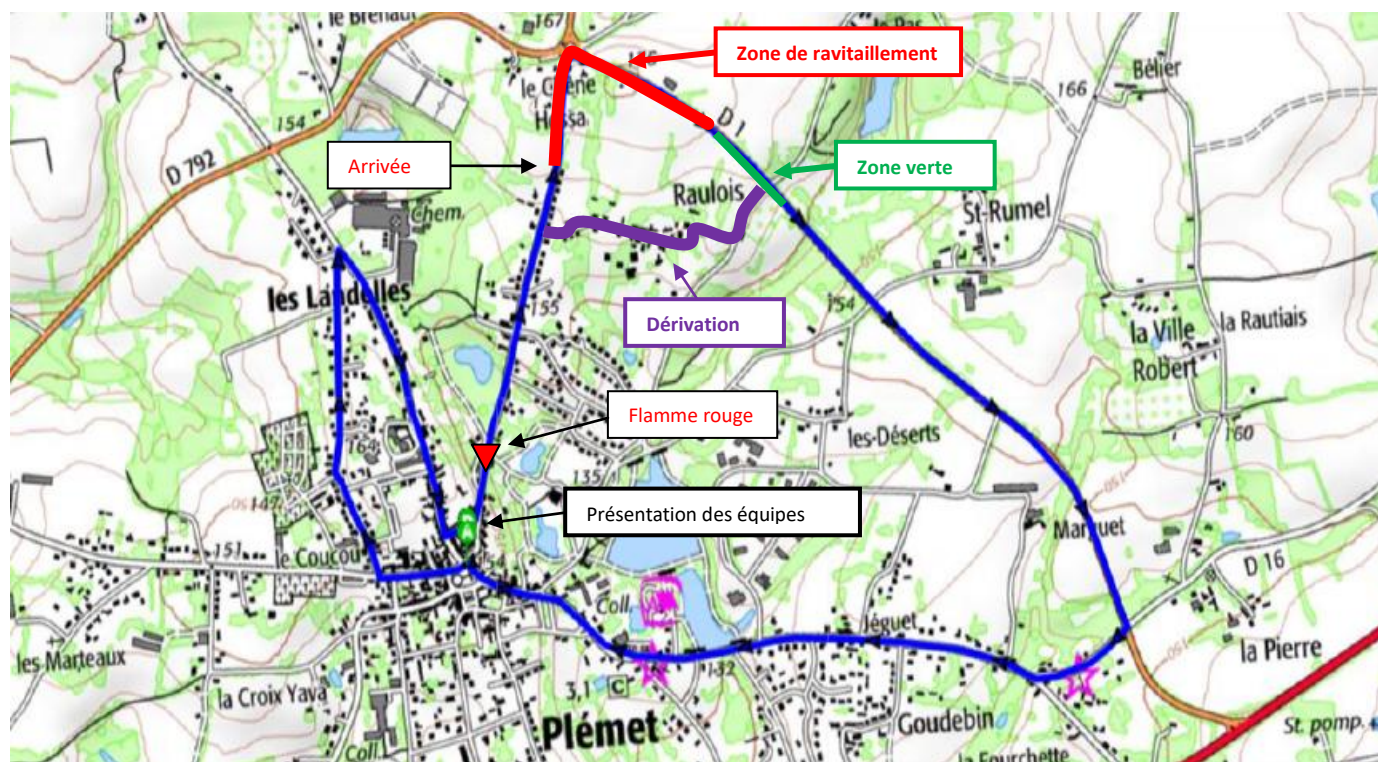


PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT EN LIGNE DE PLEMET

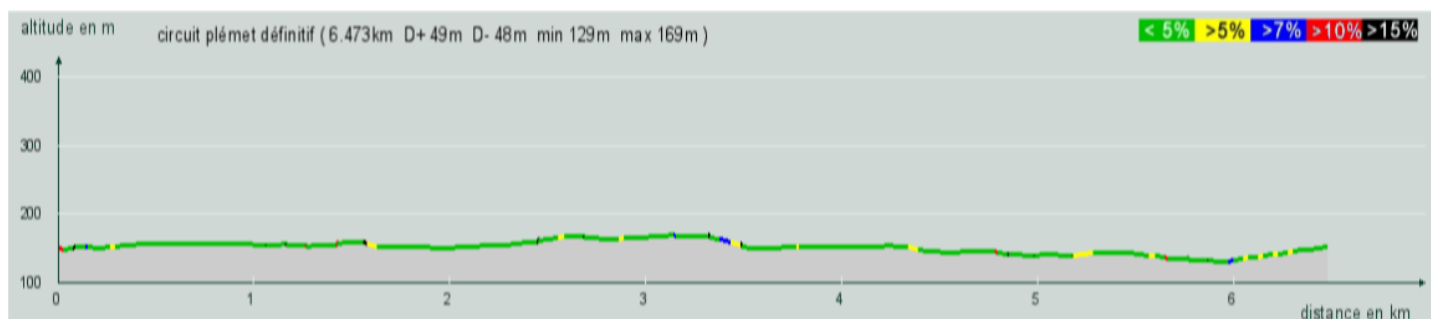




# CIRCUIT FINAL DE PLEMET



## PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE PLEMET



### ZONE DE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement est mise en place et matérialisée sur une distance de 1000m après la ligne d'arrivée. Cette zone sera suivie d'une zone verte situé sur un tronçon de 500m après la zone de ravitaillement. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

### DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Tous les véhicules ne disposants pas d'une pastille de couleur rouge seront déviés par un signaleur direction roulois environ 200m à droite avant la ligne d'arrivée.



# L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2018 -- Etape 1 : PLEMET - PLEMET							
Kilométrage					Horaire course		
INDICATIONS	Kms Parcourus	Kms à Parcourir	Départ fictif : 13h55 – Place de l'Eglise Départ réel : 14h00 – D1 – Route de Plessala	Tours de circuit restants	classements	40 km/h	42km/h
			Départ fictif – Place de l'Eglise de Plemet			13:55	13:55
			Rue de la Gare – A droite				
			Rue Neuve – A gauche - RD1				
	<b>KM 0</b>	<b>131,5</b>	<b>Départ Réel – Après panneau Sortie Plemet et croisement RD 792</b>			<b>14:00</b>	<b>14:00</b>
	1	130,5	Saint Lubin Eglise - RD1			14:02	14:01
<b>DANGER</b>	<b>3,1</b>	<b>128,4</b>	<b>Carrefour Saint Sauveur – A droite (Virage serré)</b>			<b>14:05</b>	<b>14:04</b>
	12,4	119,1	Panneau Entrée Plessala - RD1			14:19	14:18
	13,2	118,3	Plessala – A droite – RD22 – Vers St Goueno			14:20	14:19
	16,6	114,9	Le Pontéret – A gauche – RD14			14:25	14:24
	<b>22,6</b>	<b>108,9</b>			<b>MG 1</b>	<b>14:34</b>	<b>14:32</b>
	24,5	107	Entrée Collinée – Traversée Rocade			14:37	14:35
	24,9	106,6	A droite			14:37	14:36
	25,1	106,4	A droite au Stop			14:38	14:36
<b>DANGER</b>	<b>25,4</b>	<b>106,1</b>	<b>Sortie Collinée –Haricot central et ralentisseurs</b>			<b>14:38</b>	<b>14:36</b>
	26,8	104,7	Rond Point RD6 – Direction Saint Jacut			14:40	14:38
	28,2	103,3	RD6 – Saint Jacut			14:42	14:40
	35,5	96	Sortie Saint Vran – A droite – RD16			14:53	14:51
	<b>38,9</b>	<b>92,6</b>	<b>La Ville D'Anne</b>		<b>MG 2</b>	<b>14:58</b>	<b>14:56</b>
	43,2	88,3	Calvaire - Entrée Laurenan - A droite - RD16			15:05	15:02
	43,8	87,7	Laurenan – A gauche – RD16 – Vers Plemet			15:06	15:03
	47,9	83,6	Entrée Circuit de Plemet – Rue de Laurenan			15:12	15:08
	48,2	83,3	A droite – Rue de Rennes			15:12	15:09
	49,7	81,8	Place de L'Eglise			15:15	15:11
	<b>52,3</b>	<b>79,2</b>	<b>Plemet – 1<sup>ER</sup> Passage LIGNE ARRIVEE</b>	<b>12</b>	<b>MA 1</b>	<b>15:18</b>	<b>15:15</b>
	52,4	79,1	Rond Point – A droite – RD1 vers Merdrignac			15:19	15:15
	54,3	77,2	Rue de Laurenan			15:21	15:18
	54,5	77	Rue de Rennes			15:22	15:18
	56,1	75,4	Place de l'Eglise			15:24	15:20
	56,3	75,2	Rue de la Gare			15:24	15:20
	56,6	74,9	A droite – Rue Neuve			15:25	15:21
	57,3	74,2	A droite – Rue du 6 Août			15:26	15:22
	57,9	73,6	A gauche – Rue Le Teno			15:27	15:23
	58	73,5	A Gauche – Rue de Dinan			15:27	15:23
	58,9	72,6	2 <sup>ème</sup> Passage sur la ligne	11		15:28	15:24
	65,5	66	3 <sup>ème</sup> Passage sur la ligne	10		15:38	15:34
	<b>72,1</b>	<b>59,4</b>	<b>4<sup>ème</sup> Passage sur la ligne</b>	<b>9</b>	<b>MG 3</b>	<b>15:48</b>	<b>15:43</b>
	78,7	52,8	5 <sup>ème</sup> Passage sur la ligne	8		15:58	15:52
	85,3	46,2	6 <sup>ème</sup> Passage sur la ligne	7		16:08	16:02
	<b>91,9</b>	<b>39,6</b>	<b>7<sup>ème</sup> Passage sur la ligne</b>	<b>6</b>	<b>MA 2</b>	<b>16:18</b>	<b>16:11</b>
	98,5	33	8 <sup>ème</sup> Passage sur la ligne	5		16:28	16:21
	105,1	26,4	9 <sup>ème</sup> Passage sur la ligne	4		16:38	16:30
	<b>111,7</b>	<b>19,8</b>	<b>10<sup>ème</sup> Passage sur la ligne</b>	<b>3</b>	<b>MA 3</b>	<b>16:48</b>	<b>16:40</b>
	118,3	13,2	11 <sup>ème</sup> passage sur la ligne	2		16:57	16:49
	124,9	6,6	12 <sup>ème</sup> passage sur la ligne	1		17:07	16:58
	<b>131,5</b>	<b>0,0</b>	<b>ARRIVÉE AU 13<sup>e</sup> PASSAGE SUR LA LIGNE</b>	<b>0</b>		<b>17:17</b>	<b>17:08</b>



## 2<sup>ème</sup> ETAPE

# SCRIGNAC – POUILLAOUËN

137,2 Kms



### Co-présidents de l'organisation

Joël Lesénéchal :  
Yvon Lossouarn :

06.76.71.28.57  
06.08.30.23.36

#### Mot de Joël Lesénéchal



De longue date, le comité des fêtes de Scrignac organisait de belles épreuves cyclistes et la proposition d'intégrer la Mi-Août en Bretagne lui avait permis de poursuivre dans cette voie.

Aujourd'hui, l'Estivale Bretonne nous permet de faire perdurer le cyclisme amateur de haut niveau dans la localité.

On s'en félicite et on s'en réjouit.

Avec nos voisins de Poullaouen, nous avons constitué ces dernières années le Comité du Grand Prix de la Mine qui nous a permis de rebondir de belle manière après la disparition de la Mi-Août.

Le fait de travailler ensemble nous permet de boucler un budget conséquent.

Cette année encore, le départ sera donné à Scrignac où les 162 coureurs feront le spectacle pendant une heure environ avant de rallier Poullaouen. Chez nous aussi, tout a été mis en œuvre pour que la 3<sup>e</sup> édition de l'Estivale soit une réussite.

#### Mot d'Yvon Lossouarn



La disparition de la « Mi-Août en Bretagne » en décembre 2012 avait laissé un grand vide. Pendant cinq ans, nous avons accueilli une étape de cette belle épreuve. Heureusement, nous avons su rebondir en organisant deux courses fédérale tout d'abord gagnées en 2013 par David Gaudu du haut de ses 16 ans et demi devant Elie Gesbert, qui allait dans la foulée réaliser le doublé au championnat de France junior (CLM et course en ligne), puis en 2014 par Cédric Delaplace devant Maxime Cam. En 2015, nouveau pas en avant dans la hiérarchie du cyclisme fédéral et en 2016, essai transformé pour l'Estivale Bretonne portée sur les fonts baptismaux avec Le Ponthou. En 2017 nous passons à quatre étapes. Cette belle épreuve s'inscrit désormais dans la lignée de la « Mi-Août » qui, en son temps, nous avait déjà fait vibrer.

*Poullaouen* vient du breton « ploe » (paroisse) et de saint Louan. On rencontre les appellations suivantes : Ploelouen (vers 1330 et en 1386), Ploelouan (en 1349), Ploe Louan (au XIV<sup>ème</sup> siècle), Poulaven (en 1591) et Poullaouen (en 1677).

**Les origines :** Poullaouën existe depuis l'antiquité à l'époque gauloise : les vestiges de 4 camps subsistent au Justissou, à Rosquijeu, au Fréau et à Saint-Sébastien, prouvant une occupation ancienne de la commune. La commune est également traversée par 3 voies romaines menant depuis Vorgium (Carhaix) à l'Aber-Wrac'h, Morlaix et Lanmeur. La voie romaine de Morlaix à Vorgium passait par Le Cloître, Treusquilly et Poullaouën où elle traversait l'Aulne à Pont-Ar-Gorret, nom qui rappelle une ancienne pêcherie.

**Le moyen-âge :** Poullaouën est une ancienne paroisse de l'Armorique primitive, qui englobait les territoires de Poullaouën (avec sa trêve Saint-Tudec), Cléden-Poher, Kergloff, Plounévezel (avec sa trêve Saint-Idunet et Sainte-Catherine) et Carnoët. Poullaouën faisait partie de la région du Poher et dépendait de l'évêché de Cornouaille. En 1292, Jeanne, Dame de Ploeuc et Plouyé, épouse Tanguy de Kergorlay, Seigneur de Ty Meur à Poullaouën. Le château du Ty Meur était le chef-lieu d'une puissante chatellenie, une des plus importantes de Cornouaille au XIII<sup>ème</sup> siècle. La Seigneurie du Ty Meur, unie à celles de Kergorlay et de Plouyé, est érigée en marquisat du Ty Meur en 1616.

**La révolte des Bonnets rouges :** En 1675, les paysans de Poullaouën participent à la révolte des Bonnets rouges, ayant à leur tête Sébastien Le Balp. 2000 bonnets rouges investissent le château du Ty Meur. Le marquis, Charles de Montgaillard, refuse de diriger les paysans révoltés dans leur marche sur Morlaix. Son frère, Claude, marquis de Percin de Montgaillard, tue par surprise Sébastien Le Balp, chef des rebelles, avant d'être assassiné à son tour par un écuyer dans une rue de Carhaix. Privée de son chef, la révolte se désagrègea et Poullaouën dût payer une amende de 3600 livres pour cette rébellion.

**Une importante mine de plomb argentifère exploitée du XVII<sup>ème</sup> siècle à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale :** L'importante [mine de plomb argentifère de Poullaouen](#), connue depuis l'antiquité, est surtout exploitée du XVII<sup>ème</sup> siècle à la première guerre mondiale. Elle est financée et dirigée successivement par des protestants français, allemands, suisses, gallois et anglais.

**Ecole communale :** La première école communale ouvre en 1861 pour les garçons et en 1888 pour les filles.

**La gare :** La gare est inaugurée en 1861, mais son activité cesse en 1967.

# OPERATIONS DE DEPART

9h30 à 10h30 :	Permanence à la Salle des Associations du Stade de Poullaouën (Près de la tribune).
10h30 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle des Associations.
12h15 à 13h30 :	Signature et présentation des équipes au podium émargement à Scrignac.
13h30 :	Mise en place des voitures officielles
13h45 :	Appel des coureurs
13h55 :	Départ fictif
14h00 :	Départ réel lancé

Partie en ligne :	Scrignac → Scrignac	4.8 kms
Circuit de Scrignac :	5 tours de 6,5 kms (compte tours à 5 au podium)	
Partie en ligne :	Scrignac → Poullaouën	14,1 kms
Circuit de Poullaouën :	11 tours de 7.8 kms (compte tours à 11 - arrivée au 12 <sup>ème</sup> passage sur la ligne)	

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Carhaix :	Rue du Dr Menguy 29270 Carhaix	02.98.99.20.72
Médecin en course :	Docteur LE COIDIC	02.98.93.52.87
L'ambulance :	Ambulance Keraval	02.98.26.61.45

## PARKINGS AU DEPART DE SCRIGNAC

**Parking organisation** : parking cimetière centre bourg.

**Parking équipes** : Rue du Fréau (Voir Plan)

## RESPONSABLES

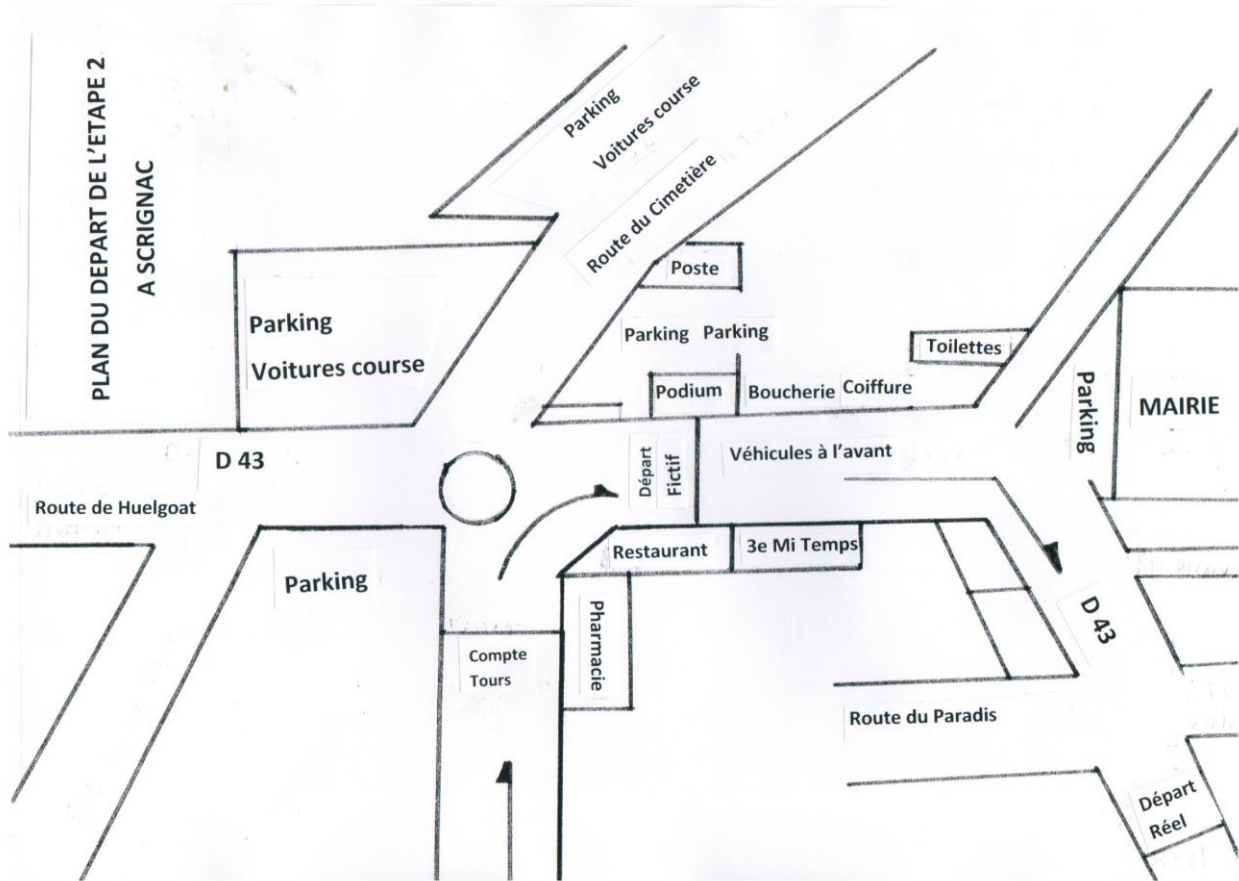
<b><u>Responsable Technique</u></b> :	Jean Grannec	06.08.57.44.61
<b><u>Responsable Sécurité</u></b> :	Yvon Lossouarn	06.08.30.23.36
<b><u>Responsables Fléchage</u></b> :	Jacques Provost	06.85.51.92.16
	Pascal Le Tanou	06.30.41.18.67
<b><u>Responsable ligne d'arrivée</u></b> :	EC ROSTRENOISE	
<b><u>Responsable Contrôle Médical</u></b> :	EC ROSTRENOISE	

## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des vestiaires du stade football de Poullaouën – rue de Ty Meur - RD236



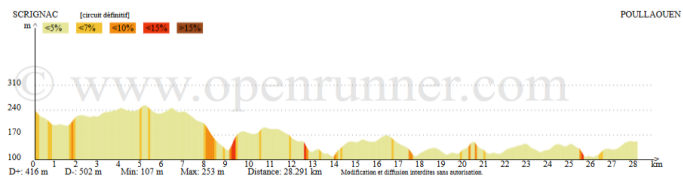
# DISPOSITIF DE DEPART



# PARCOURS EN LIGNE

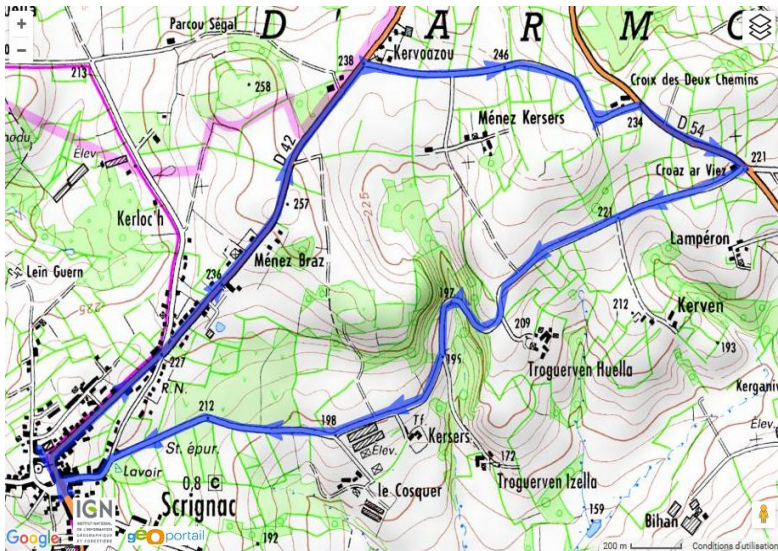


PROFIL ALTIMÉTRIQUE SCRIGNAC / POULLAOUËN



Position du curseur Altitude: 126m D+: 386m D-: 498m Distance depuis le départ: 26.600m  
 Longitude: -3.65765° Latitude: 48.34287°

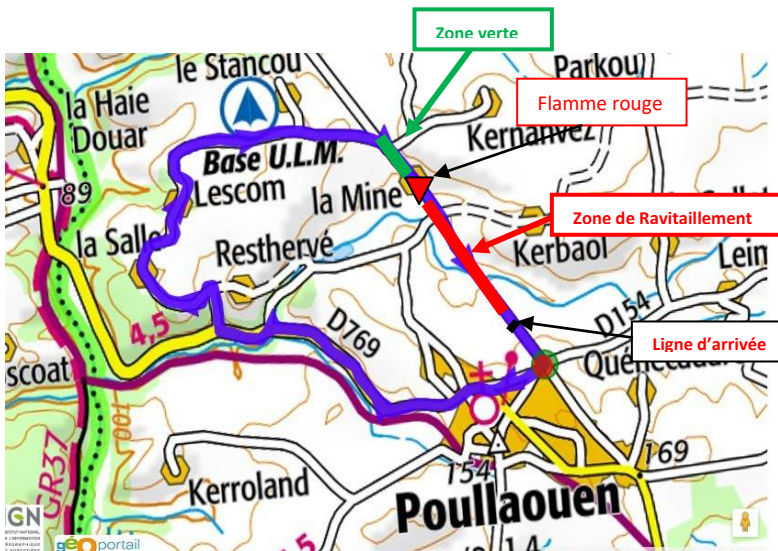
# CIRCUIT DE SCRIGNAC



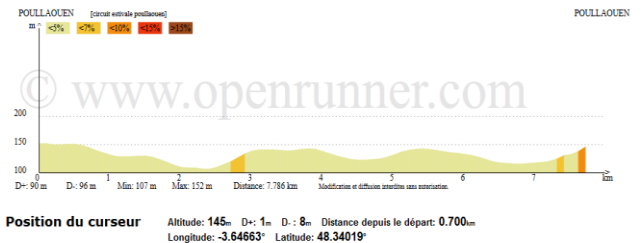
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE SCRIGNAC



# CIRCUIT DE POULLAUËN



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE POULLAUËN



## ZONE DE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone verte est située entre Stancou et La Mine à l'entrée du circuit de Poullaouën au retour de Scrignac (Km 50). Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Une zone de ravitaillement est mise en place entre La Mine et la Flamme Rouge.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules suiveurs devront prendre la dérivation située à droite à 300m de la ligne d'arrivée

# L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2018 -- Etape 2 : SCRIGNAC - POULLAOUËN							
Kilométrage			Départ fictif : 13h55 – Bourg de Scrignac Départ réel : 14h00 - Kervoazou	Tours de circuit restants	classements	Horaire course	
INDICATIONS	Kms Parcourus	Kms à Parcourir				40 km/h	42km/h
	0		Départ Fictif Bourg de Scrignac			13:50	13:50
	KM 0	137.2	D42 - départ réel fin D42- Kervoazou – Route à droite			14:00	14:00
	1,1	136.1	Croix des 2 chemins - prendre D54 à Dr			14:01	14:01
	1,6	135.6	CroazarViez - à droite			14:02	14:02
	4,8	132,4	Ligne arrivée Passage 1 Scrignac	5		14:07	14:06
	11.3	125.9	Ligne arrivée Passage 2 Scrignac	4		14:17	14:16
	17.8	119.4	Ligne arrivée Passage 3 Scrignac	3		14:27	14:25
	<b>24.3</b>	<b>112.9</b>	<b>Ligne arrivée Passage 4 Scrignac</b>	<b>2</b>	<b>MA 1</b>	<b>14:36</b>	<b>14:34</b>
	30.8	106.4	Ligne arrivée Passage 5 Scrignac	1		14:46	14:44
	37.3	99.9	Ligne arrivée Passage 6 Scrignac			14:56	14:53
			<b>EN LIGNE ROUTE DE QUENEQUEN</b>				
	<b>42,1</b>	<b>95.1</b>	<b>Sommet côte de Kerfournus</b>		<b>MG 1</b>	<b>15:03</b>	<b>15:00</b>
			Quenequen				
<b>DANGER</b>	<b>45,4</b>	91.8	<b>Lemezec Sortie Pont dangereux</b>			15:08	15:04
	<b>49,8</b>	<b>87.4</b>	<b>ENTREE DU CIRCUIT POULLAOUËN</b>			<b>15:14</b>	<b>15:10</b>
	<b>51,4</b>	<b>85.8</b>	<b>ligne arrivée Poullaouen passage 1</b>	<b>11</b>	<b>MA 2</b>	<b>15:17</b>	<b>15:13</b>
			à Dr rue du Freau - à Dr rue la libération				
	54,1	83.1	à Dr D769 / à droite direction Resthervé			15:21	15:17
	54,4	82.8	à gauche Kergoat Sommet Cote de Kergoat			15:21	15:17
	55,5	81.7	Lescom			15:23	15:19
	55,8	81.4	Saint Quijeau			15:23	15:19
	56,9	80.3	Le Stancou			15:25	15:21
	57,5	79.7	Route de la mine			15:26	15:22
	59,2	78	Ligne Arrivée Fin du tour 1 passage 2	10		15:28	15:24
	67	70.2	Ligne Arrivée Fin du tour 2 passage 3	9		15:40	15:35
	<b>70</b>	<b>67.2</b>	<b>Passage 3 sommet Resthervé</b>		<b>MG 2</b>	<b>15:45</b>	<b>15:40</b>
	74,8	62.4	Ligne Arrivée Fin du tour 3 passage 4	8		15:52	15:46
	82,6	54.6	Ligne Arrivée Fin du tour 4 passage 5	7		16:03	15:57
	<b>90,4</b>	<b>46.8</b>	<b>Ligne Arrivée Fin du tour 5 passage 6</b>	<b>6</b>	<b>MA 3</b>	<b>16:15</b>	<b>16:09</b>
	98,2	39	Ligne Arrivée Fin du tour 6 passage 7	5		16:27	16:20
	106	31.2	Ligne Arrivée Fin du tour 7 passage 8	4		16:39	16:31
	<b>109</b>	<b>28.2</b>	<b>Passage 8 sommet de la cote de Kergoat</b>		<b>MG 3</b>	<b>16:43</b>	<b>16:35</b>
	113,8	23.4	Ligne Arrivée Fin du tour 8 passage 9	3		16:50	16:42
	121,6	15.6	Ligne Arrivée Fin du tour 9 passage 10	2		17:02	16:53
	129,4	7.8	Ligne Arrivée Fin du tour 10 passage 11	1		17:14	16:04
	<b>137,2</b>	<b>0</b>	<b>Arrivée Fin du tour 11 passage 12</b>	<b>0</b>	<b>Arrivée</b>	<b>17:25</b>	<b>17:15</b>



## 3<sup>ème</sup> ETAPE

# LE PONTTHOU – CIRCUIT DU VIADUC

121 Kms

Président de l'organisation



Jean Paul Minec : 06.15.03.92.75  
Gaby Menou (Vice Président) : 06.74.19.56.32

Mot de Jean Paul Minec



**Et de trois ! On ne change pas une formule porteuse d'espoir, pérennisant un temps fort du cyclisme en Bretagne pour le bonheur des fervents de la Petite Reine qui attendent dorénavant l'évènement avec impatience.**

**L'Estivale Bretonne a acquis ses lettres de noblesse et vogue majestueusement, contre vents et marées, dans des eaux de plus en plus limpides, vers un horizon qui s'éclaircit année après année sous l'impulsion d'un comité d'organisation dynamique et motivé.**

**Il est indéniable que la complémentarité et le professionnalisme des différents comités organisateurs, dont celui du Grand Prix du Viaduc, sont des atouts pour la pérennité de l'épreuve qui ne demande qu'à encore se perfectionner pour le bonheur de tous.**

**L'Estivale Bretonne est en bonne voie pour remplacer, certes de façon modeste, ce que fut en son temps la Mi-Août-Bretonne chère au dynamique et regretté Louis Bihannic puis, par la suite, la Mi-Août en Bretagne portée par l'organisateur hors pair Rémi Madec.**

**Un grand merci aux annonceurs, partenaires, donateurs, donateurs, bénévoles et au public.**

[Le Ponthou](#) est une charmante petite commune du Trégor Finistérien, peuplée de 170 habitants (+ 45% entre 1999 et 2008), qui l'habitent sur une superficie de 135 Ha.

Elle est traversée par la D712 (ancienne route départementale Paris-Brest). A trois km à l'est se situe l'échangeur de la voie expresse (N12) reliant les deux mêmes villes, en limite des deux départements du Finistère et des Côtes d'Armor. Elle est distante de 15 km de la ville de Morlaix.

De nombreux aménagements ont été réalisés : un kiosque en centre bourg, un complexe de loisirs avec multisports et aire de pique-nique, juxtaposant un plan d'eau au confluent des cours d'eau le Douron et le Squiriou sur lequel évoluent majestueusement canards sauvages et cygnes. L'église et la mairie ont été entièrement rénovées. La commune peut se vanter d'avoir tous ses réseaux d'électricité et de télécommunication enterrés.

Le maire actuel est Pierre-Yves Minec.

Contacts-mairie : 02.98.79.20.16 / leponthou-mairie@wanadoo.fr

# OPERATIONS DE DEPART

9h00 à 10h30 :	Permanence à la Mairie du Ponthou.
10h30 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle Polyvalente.
12h45 à 13h30 :	Signature et présentation des équipes au kiosque face à la mairie du Ponthou.
13h30 :	Mise en place des voitures officielles
13h45 :	Appel des coureurs, en bas de la côte de Luzivilly
13h50 :	Montée de la côte de Luzivilly en convoi
14h00 :	Départ fictif sur la ligne d'arrivée
14h04 :	Départ réel lancé au niveau de Penguilly après 2.5 kms neutralisé

Circuit du Viaduc au Ponthou : 13 tours de 9.5 kms (dont 2.5 kms neutralisé pour le parcours fictif)

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier des Pays de Morlaix : 15 rue de Kersaint Gilly 29600 Morlaix 02.98.62.61.60

Médecin en course : Pas de Médecin présent

L'ambulance : Trégor Ambulance 06.07.09.51.59

## PARKINGS AU DEPART DU PONTTHOU

**Parking organisation** : parking situé après la ligne d'arrivée.

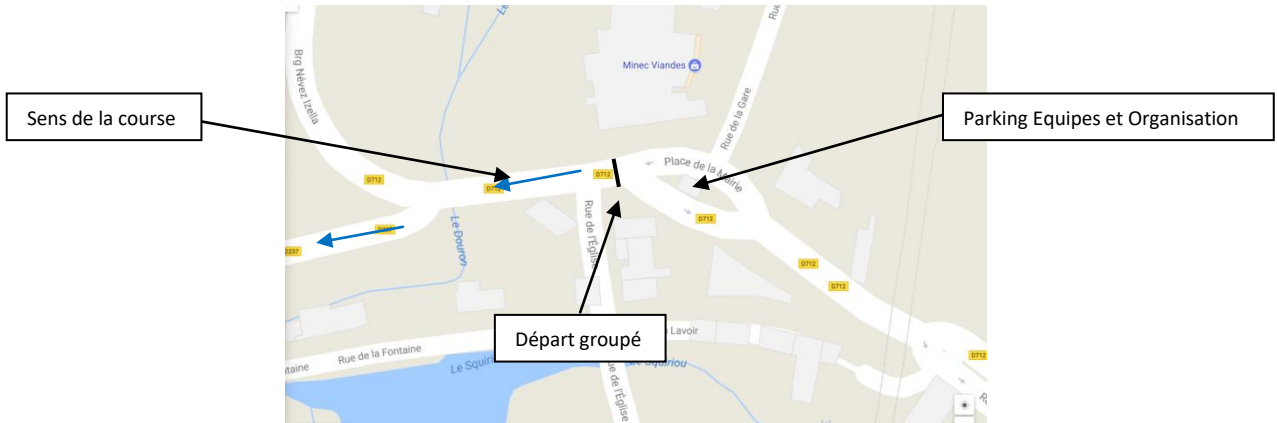
**Parking équipes** : parking situé après la ligne d'arrivée.

## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au domicile de Monsieur Jean Paul Minec situé à 600m de la ligne d'arrivée au pied de la côte de Luzivilly – 2 Le Bourg Neuf – 29650 LE PONTTHOU

# DISPOSITIF DE DEPART

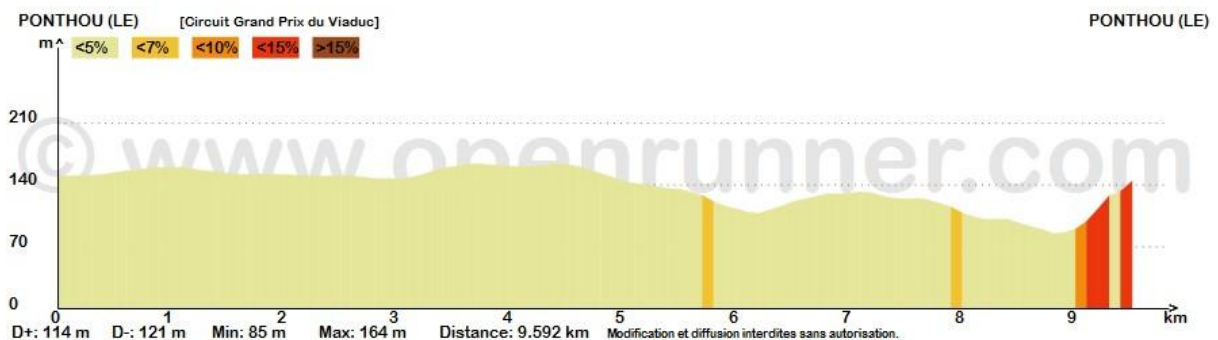
Sur la place du bourg, les coureurs, à l'appel des équipes et les véhicules rejoindront en cortège la ligne du départ fictif.



# CIRCUIT DU VIADUC – LE PONTYOU



## PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE LE PONTYOU





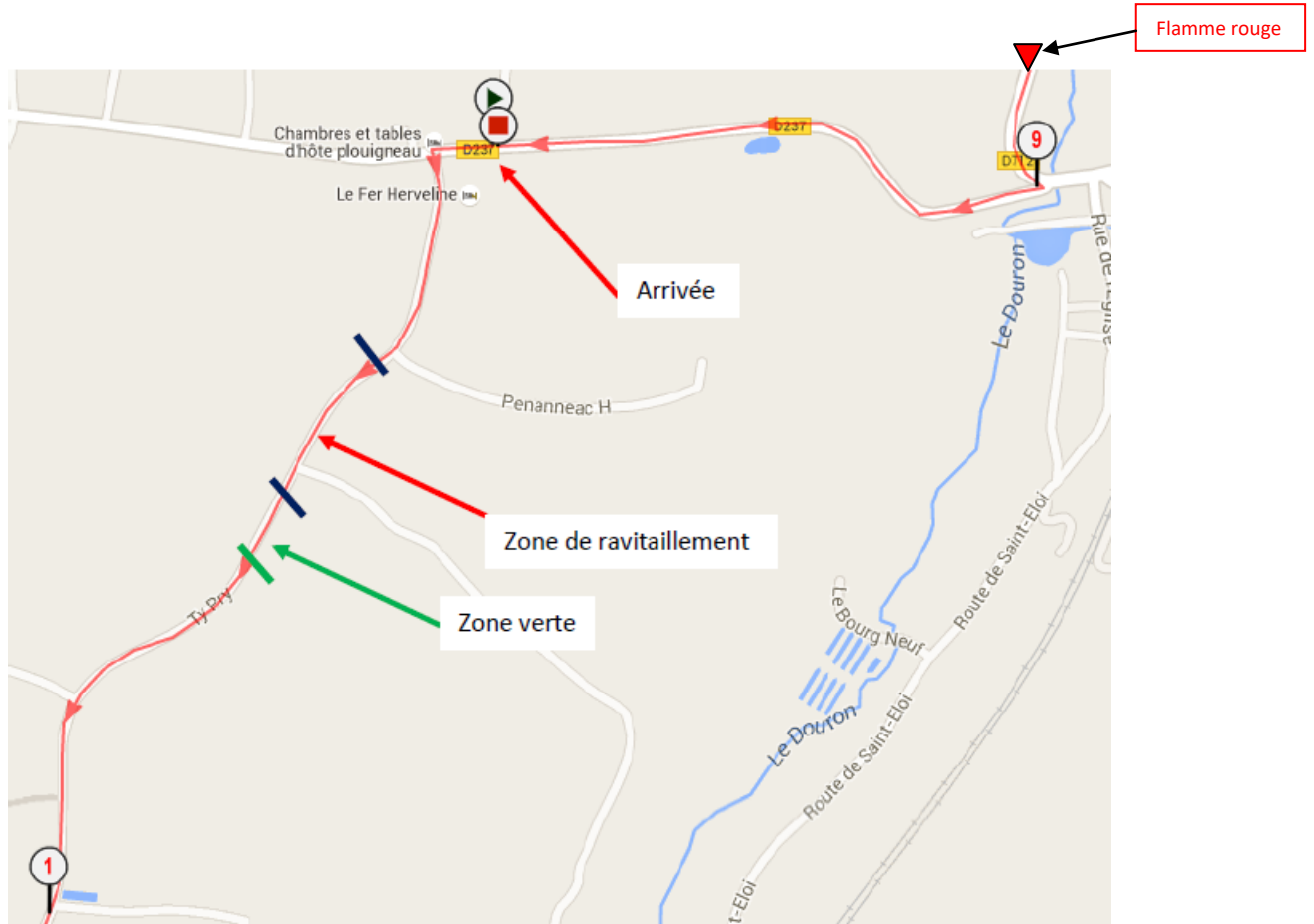
## **ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :**

Le ravitaillement à pied se fera exclusivement dans la zone de ravitaillement prévue par l'organisation. Celle-ci se trouve 200 m après la Ligne d'arrivée.

La zone verte se situe à l'issue de la zone de ravitaillement.

Le comité d'organisation de l'Estivale Bretonne demande expressément aux équipes de bien utiliser la zone verte prévue pour le jet des déchets.

**Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »**



## **DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE**

Au dernier tour, au pied de la bosse de Luzivilly, les véhicules de directeurs sportifs seront déviés vers le parking du plan d'eau et du terrain de foot.

# L'ITINERAIRE

## Estivale Bretonne 2018 -- Etape 3 – Circuit du Viaduc – Le Ponthou

Kilométrage						horaire course	
indications	Kms Parcours	Kms à parcourir	Départ fictif : 14h00 - Ligne d'arrivée Départ Réel : 14h04 - Penguilly	Tours circuit restant	Classements	40 Km/h	42 Km/h
			<b>rassemblement des coureurs</b>			<b>13:45</b>	<b>13:45</b>
			bas de la côte de Luzivilly				
			montée côte de Luzivilly en convoi			13:50	13:50
	0		<b>départ Fictif arrêté ligne d'arrivée</b>		<b>départ fictif</b>	<b>14:00</b>	<b>14:00</b>
	30m		A gauche vers St Eloy				
			Zone de ravitaillement				
	1,7		carrefour de Pen an Allée , à droite			14:03	14:03
	2,5		Penguilly			14:04	14:04
	<b>KM 0</b>	<b>121</b>	<b>Penguilly</b>		<b>départ réel</b>	<b>14:04</b>	<b>14:04</b>
	1,2	119,8	Rond pointLestrenneLuzivilly, prendre par la gauche			14:05	14:05
	1,9	119,1	Tachennic,à droite vers le Ponthou- D712			14:06	14:06
	2,4	118,6	BouillennarHoz ,à gauche -D712			14:07	14:07
	6,3	114,7	Entrée LE PONTTHOU			14:13	14:13
	6,4	117,6	Epingle à cheveux à droite - début ascension Luzivilly - D237			14:13	14:13
			Ascension Luzivilly -700m à 10%				
	<b>7</b>	<b>114</b>	<b>1er passage sur la ligne-fin 1er Tour</b>	<b>12</b>		<b>14:14</b>	<b>14:14</b>
	16,6	104,5	2ème passage sur la ligne-fin 2ème Tour	11		14:28	14:27
	<b>18,5</b>	<b>102,5</b>	<b>Penguilly 1er classement Animateur</b>		<b>MA1</b>	<b>14:31</b>	<b>14:30</b>
	<b>26</b>	<b>95</b>	<b>3ème passage sur la ligne-Meilleur Grimpeur</b>	<b>10</b>	<b>MG1</b>	<b>14:43</b>	<b>14:41</b>
	35,5	85,5	4ème passage sur la ligne-fin 4ème Tour	9		14:57	14:54
	45	76	5ème passage sur la ligne-fin 5ème Tour	8		15:11	15:08
	45,4	75,6	<b>Ouverture ravitaillement</b>			15:12	15:08
	54,5	66,5	6ème passage sur la ligne-fin 6ème Tour	7		15:25	15:21
	<b>64</b>	<b>57</b>	<b>7ème passage sur la ligne-Meilleur Grimpeur</b>	<b>6</b>	<b>MG2</b>	<b>15:40</b>	<b>15:35</b>
	<b>66</b>	<b>66</b>	<b>Penguilly 2ème classement Animateur</b>		<b>MA2</b>	<b>15:43</b>	<b>15:38</b>
	73,5	47,5	8ème passage sur la ligne-fin 8ème Tour	5		15:54	15:49
	83	38	9ème passage sur la ligne-fin 9ème Tour	4		16:08	16:02
	92,5	28,5	10ème passage sur la ligne-fin 10ème Tour	3		16:22	16:16
	<b>94,5</b>	<b>26,5</b>	<b>Penguilly 3ème classement Animateur</b>		<b>MA3</b>	<b>16:25</b>	<b>16:19</b>
	<b>102</b>	<b>19</b>	<b>11ème passage sur la ligne-Meilleur Grimpeur</b>	<b>2</b>	<b>MG3</b>	<b>16:37</b>	<b>16:29</b>
	102	19	<b>Fin ravitaillement (compte tour 2)</b>	2		16:37	16:29
	111,5	9,5	12ème passage sur la ligne-fin 12ème Tour	1		16:51	16:43
	<b>121</b>	<b>0</b>	<b>Arrivée 13ème passage-fin tour 13</b>	<b>0</b>	<b>Arrivée</b>	<b>17:05</b>	<b>16:56</b>

## 4<sup>ème</sup> ETAPE

# LOUDEAC – LOUDEAC

135,5 Kms

Responsables « organisation »

**Gilbert Besnard :** 06.75.02.26.97 (Réfèrent Organisation)

**Jean Yves Mahoudo :** 06.81.26.99.48 (Président VCPL)

**Edmond Le Bihan :** 06.86.30.10.50 (Membre)

**Yvon Harnois :** 06.28.36.69.18 (Membre)



### Mot de Gilbert Besnard



J'ai personnellement éprouvé un grand plaisir à apporter ma pierre à l'édifice pour la réussite de cette belle épreuve qu'est l'Estivale Bretonne. En 2017, pour notre première participation, j'ai été le premier surpris de voir autant de monde à la finale de Loudéac.

Ensemble, nous devons faire en sorte maintenant que cette belle aventure continue d'autant que c'est une bande de copains, tous passionnés de vélo, qui s'est constituée autour d'un merveilleux projet.

Je suis persuadé aussi que l'Estivale Bretonne va s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale de promotion du sport cycliste en région loudéacienne allant de la formation des plus jeunes à la DN1 tandis que l'équipe VITAL CONCEPT CYCLING CLUB porte nos couleurs au niveau national et international.

C'est pourquoi j'ai accepté de réunir une équipe motivée pour relayer à notre niveau le travail effectué par l'ensemble du comité de l'Estivale afin de proposer un spectacle de qualité entièrement gratuit à un public de passionnés sur l'ensemble des étapes.

### Mot de Jean Yves Mahoudo



C'est avec plaisir et enthousiasme que le VCP Loudéac s'associe à l'équipe d'organisation de l'Estivale Bretonne pour la seconde fois, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition de cette épreuve nationale Elite, avec l'aide de l'équipe locale d'organisation dirigée par Gilbert Besnard. Nous constatons que cette épreuve est devenue très vite une référence dans le calendrier cycliste en Bretagne en réunissant 27 équipes dont 10 de division nationale 1. La qualité des équipes engagées combinée au profil des différentes étapes assure un spectacle de haut niveau. En partenariat avec la commune de Loudéac, nous avons réuni toutes les conditions pour que cette étape finale se déroule dans les meilleures conditions de sécurité pour la plus grande satisfaction du public qui pourra assister à 14 passages des coureurs sur la ligne d'arrivée. Enfin, notre club formateur est très heureux de s'associer à la ville pour remettre le maillot du meilleur jeune.

Bonne course !

Loudéac, 7<sup>ème</sup> ville des Côtes d'Armor (en nombre d'habitants), située au coeur de la région, au croisement des grands itinéraires routiers, occupe une position stratégique :

- à 30 mn de St Brieuc,
- à 45 mn de Vannes et Lorient,
- à 1h de Rennes,
- à 1h30 mn de Quimper
- à 1h45 mn de Brest.

Loudéac présente un juste équilibre entre urbanité et ruralité, entre développement économique et environnement, entre zones d'activités et quartiers résidentiels :

- 10 134 habitants ;
- plus de 7 300 emplois dont 89 % d'emplois salariés ;
- superficie de 8 024 ha ;
- 2 500 ha de forêt (31 % du territoire communal) ;
- Zone agglomérée (centre-ville + zones d'activités) : 2 000 ha (25 % du territoire communal) ;
- 4 152 logements dont 2 803 maisons et résidences principales ainsi que 520 logements sociaux.

Attachée à la qualité de son cadre de vie, Loudéac, ville fleurie, offre un environnement calme et agréable tout en préservant son patrimoine. Les Loudéaciens jouissent d'un cadre de vie privilégié où le point fort reste la tranquillité.

A la lisière de la forêt, à proximité du centre-ville, le site de Ponts-es-Bigots offre un aménagement idéal et de grands espaces verdoyants pour les sportifs, les promeneurs, les enfants et les touristes.

Des événements rythment la vie de Loudéac : la saison culturelle, le Printemps des livres, les courses hippiques, le festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes, les Mercredis d'Loudia, les représentations de la Passion, la fête du cheval...



# OPERATIONS DE DEPART

9h30 à 10h30 :	Permanence.
11h00 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle Lycée St Joseph.
12h45 à 13h45 :	Signature et présentation des équipes au podium ligne d'arrivée à Loudéac.
13h30 :	Mise en place des voitures officielles
13h45 :	Appel des coureurs
14h00 :	Départ fictif
14h02 :	Départ réel lancé

Circuit « Grande Boucle » : 2 tours de 25,5 kms

Circuit « Petite Boucle »: 12 tours de 7.2 kms

## SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Pontivy :	Kério 56920 Noyal-Pontivy	02.97.79.00.00
Médecin en course :	Docteur LE BARS	02.96.70.04.59
L'ambulance :	Ambulance HEMONIC	02.96.28.06.33

## PARKINGS AU DEPART DE LOUDEAC

**Parking organisation** : Lycée Saint Joseph.

**Parking équipes** : Lycée Saint Joseph

## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des locaux du Lycée Saint Joseph

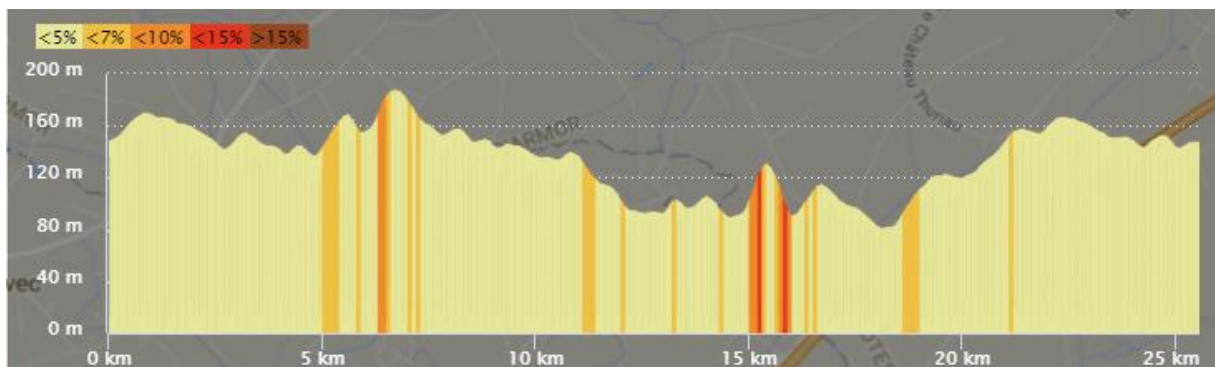
# DISPOSITIF DE DEPART ET ARRIVEE



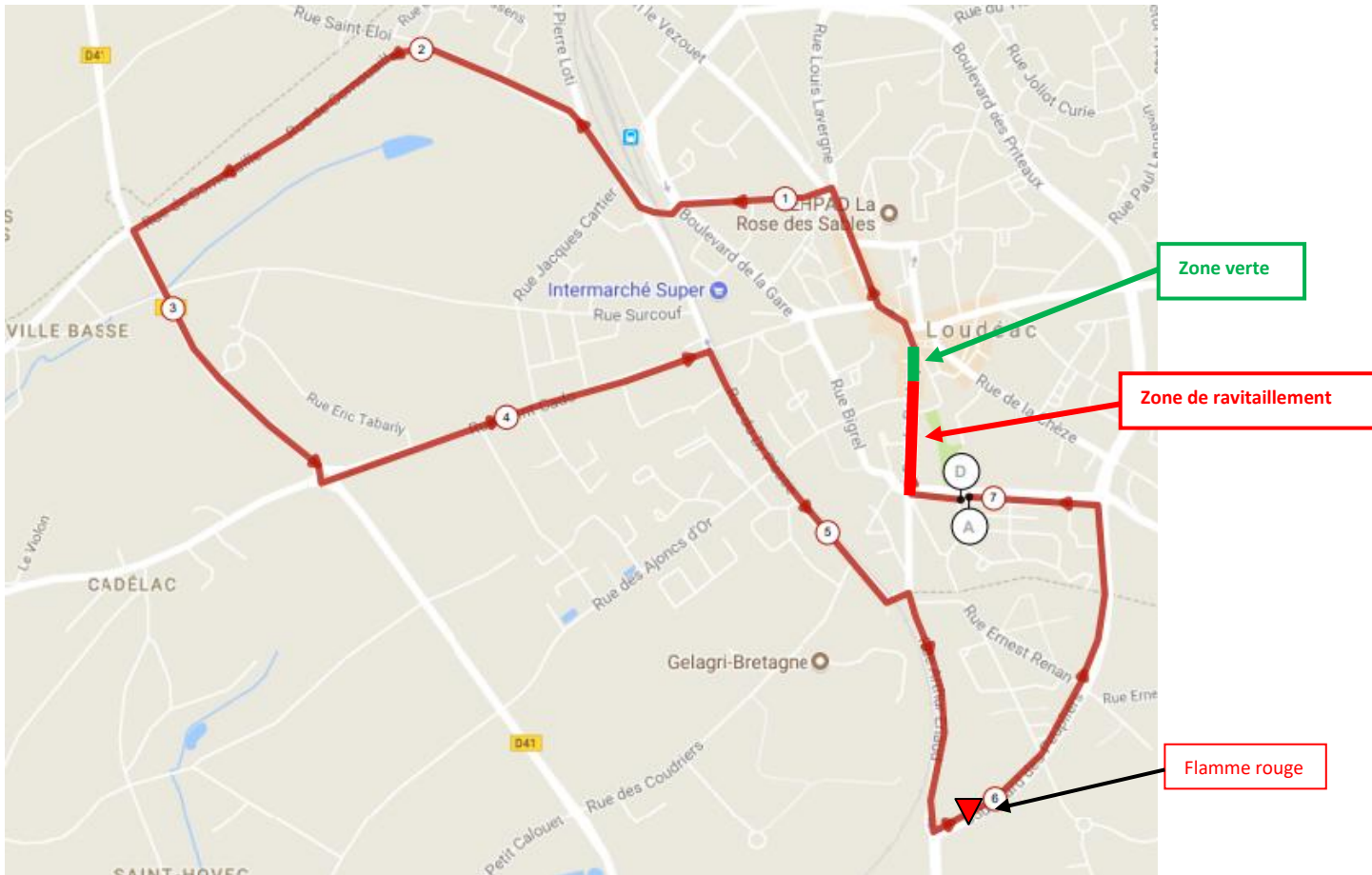
# CIRCUIT « GRANDE BOUCLE » LOUDEAC



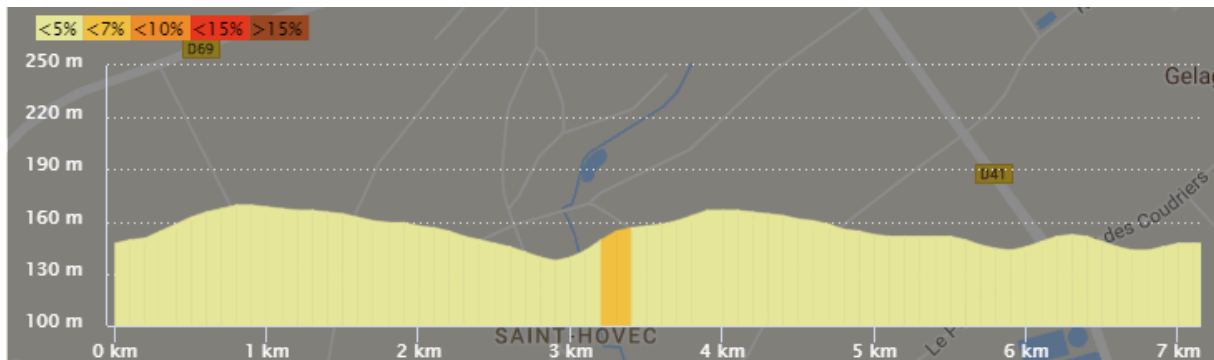
PROFIL ALTIMÉTRIQUE LOUDEAC / LOUDEAC



# CIRCUIT « PETITE BOUCLE » LOUDEAC



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT « PETITE BOUCLE »



## ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement est mise en place entre le Rond Point situé après la ligne d'arrivée et l'Eglise. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite à 150m de la ligne d'arrivée

# L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2018 -- Etape 4 – LOUDEAC – LOUDEAC							
Kilométrage			Départ fictif : 14h00 – Devant le Cinéma Départ réel : 14h02 – Devant le restaurant « Le Cornouaille »	Tours de circuit restants	classements	Horaire course	
INDICATIONS	Kms Parcours	Kms à Parcourir				40 km/h	42km/h
			Départ fictif cinema			14:00	14:00
			Rond-point à droite - Rue de Pontivy			14:00	14:00
			A l'église à gauche - Rue de Cadéac			14:00	14:00
			1 <sup>ère</sup> à droite - Rue de Moncontour			14:00	14:00
			Rond-point 3 <sup>ème</sup> sortie - Rue Pasteur			14:01	14:01
			Rond-point 2 <sup>ème</sup> sortie tout droit - Rue de Cornouaille			14:01	14:01
	0	135,50	Départ réel devant restaurant LE CORNOUAILLE - Tout droit			14:02	14:01
RD41	1,30	134,20	Croisement - Tout droit			14:03	14:02
RD41	3	132,5	Rond-point 3 <sup>ème</sup> sortie - Passage pont			14:06	14:05
	6,20	129,30	Mairie Trévé			14:10	14:09
	10,80	124,70	Entrée St Caradec - Intersection tout droit			14:17	14:15
C1	11,50	124	Après garage Citroën à gauche - Direction Hémonstoir			14:18	14:16
<b>C1</b>	<b>13,70</b>	<b>121,80</b>	<b>Saint Marcel</b>		<b>MG 1</b>	<b>14:21</b>	<b>14:19</b>
C1	15	120,50	Hémonstoir			14:23	14:21
	15,30	120,20	A droite			14:23	14:21
D69	15,40	120,10	A gauche - Direction Loudéac			14:24	14:22
	20,20	115,30	Rond Point 2 <sup>ème</sup> Sortie – Tout droit Rue Saint Cado			14:30	14:28
	21,20	114,30	Intersection à droite – Rue du Docteur Presse			14:32	14:29
	22	113,50	Croisement après voie ferré – A droite rue Arthur Enaud			14:33	14:31
Voie de gauche	22,50	113	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers			14:34	14:31
	23,50	112	Rond-point Renault / Peugeot - A gauche			14:35	14:33
	<b>23,90</b>	<b>11,60</b>	<b>1<sup>er</sup> passage sur la ligne (grande boucle) - Devant cinéma</b>		<b>MA 1</b>	<b>14:36</b>	<b>14:33</b>
RD41	<b>30,50</b>	<b>105</b>	<b>Entrée Trévé</b>		<b>MG 2</b>	<b>14:45</b>	<b>14:42</b>
	<b>39</b>	<b>96,50</b>	<b>Saint Marcel</b>		<b>MG 3</b>	<b>14:57</b>	<b>14:54</b>
	<b>49,10</b>	<b>86,40</b>	<b>2<sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma</b>		<b>MA 2</b>	<b>15:12</b>	<b>15:07</b>
	49,20	86,30	Rond-point à droite - Rue de Pontivy			15:12	15:08
	49,50	86	A l'église à gauche - Rue de Cadéac			15:12	15:08
	49,70	85,80	1 <sup>ère</sup> à droite - Rue de Moncontour			15:13	15:08
	50	85,50	Rond-point 3 <sup>ème</sup> sortie - Rue Pasteur			15:14	15:09
	50,40	85,10	Rond-point 2 <sup>ème</sup> sortie tout droit - rue de Cornouaille			15:14	15:09
	50,43	85,07	Passage à niveau - Direction Loudéac			15:14	15:09
	51,90	83,60	A gauche – D41 - Rue Marcel Nogues			15:16	15:11
	52,06	83,44	Intersection tout droit			15:16	15:11
	52,70	82,80	Rond Point 3 <sup>ème</sup> Sortie – Rue Saint Cado			15:17	15:12
	53,70	81,80	Intersection à Droite – Rue du Dr Plesse			15:19	15:14
	54,50	81	Croisement après voir ferré – A droite rue Artur Enaud			15:20	15:16
Voie de gauche	55	80,50	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers			15:21	15:16
	56	79,50	Rond-point Renault / Peugeot - A gauche			15:23	15:18
	56,30	79,20	3 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			15:23	15:18
	63,50	72	4 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			15:34	15:28
	70,70	64,80	5 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			15:44	15:38
	<b>77,90</b>	<b>57,60</b>	<b>6<sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma</b>		<b>MA 3</b>	<b>15:54</b>	<b>15:48</b>
	85,10	50,40	7 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			16:04	15:58
	92,30	43,20	8 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			16:14	16:07
	99,50	36	9 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			16:24	16:17
	106,50	29	10 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			16:35	16:27
	113,90	21,60	11 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			16:45	16:37
	121,10	14,40	12 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			16:55	16:47
	128,30	7,20	13 <sup>ème</sup> passage sur la ligne - Devant cinéma			17:06	16:56
	135,50	0	<b>ARRIVEE - Devant cinéma</b>			17:16	17:06



# REGLEMENT PARTICULIER

## ARTICLE 1 : Organisation

La 3<sup>ème</sup> édition de « L'Estivale Bretonne » est organisée par le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne (COEB) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elle se déroule du vendredi 3 au lundi 6 août 2018 et comprend 4 étapes. L'Estivale Bretonne est inscrite au calendrier fédéral FFC (2.12.1).

## ARTICLE 2 : Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes Continentales Françaises, Division Nationale 1, Division Nationale 2, Division Nationale 3, Sélections Nationales, Sélections Départementales, Equipes étrangères (Club) limitées à 6 coureurs maximum et à 4 coureurs minimum.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

L'organisation se réserve le droit de conserver le chèque caution en cas de non respect du contrat liant l'organisateur et les équipes (règles de participation, plaques de cadre et dossards non restitués ou détériorés)

## ARTICLE 3 : Permanence

La permanence d'accueil se tient le vendredi 3 août de 8h00 à 10h30 : Mairie de Plémet.

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 9h00 à 10h15.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 10h30 à la permanence de l'organisation.

## ARTICLE 4 : Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de **157.550** MHz.

## ARTICLE 5 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par l'EC PLESTIN, L'UC BRIOCHINE et le VCP LOUDEAC. Le service est assuré au moyen de trois voitures techniques.

## ARTICLE 6 : Classement général individuel au temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 4 étapes.

**Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - COZIGOU - OUTDOOR-INDOOR EQUIPEMENT SPORTIF QUIMPER - CREDIT AGRICOLE - INTERMARCHÉ CALLAC - DANCING DISCOTHEQUE LA PLANTATION - COUVERTURE BARDAGE YVON LOSSOUARN.

**Les prix du classement général individuel sont :**  
(Prix versés par le FFC)

Places	1 <sup>ère</sup> Etape	2 <sup>ème</sup> Etape	3 <sup>ème</sup> Etape	4 <sup>ème</sup> Etape	Classement Général
1	246 €	246 €	246 €	246 €	492 €
2	183 €	183 €	183 €	183 €	366 €
3	146 €	146 €	146 €	146 €	292 €
4	122 €	122 €	122 €	122 €	244 €
5	98 €	98 €	98 €	98 €	196 €
6	85 €	85 €	85 €	85 €	170 €
7	67 €	67 €	67 €	67 €	134 €
8	55 €	55 €	55 €	55 €	110 €
9	37 €	37 €	37 €	37 €	74 €
10	24 €	24 €	24 €	24 €	48 €
11	21 €	21 €	21 €	21 €	42 €
12	20 €	20 €	20 €	20 €	40 €
13	18 €	18 €	18 €	18 €	36 €
14	17 €	17 €	17 €	17 €	34 €
15	15 €	15 €	15 €	15 €	30 €
16	14 €	14 €	14 €	14 €	28 €
17	14 €	14 €	14 €	14 €	28 €
18	14 €	14 €	14 €	14 €	28 €
19	12 €	12 €	12 €	12 €	24 €
20	12 €	12 €	12 €	12 €	24 €
TOTAL	1220 €	1220 €	1220 €	1220 €	2440 €

## **ARTICLE 7 : Classement « Meilleur Animateur »**

Un classement « Meilleur Animateur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué à chaque classement : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

**Le leader du classement « Meilleur Animateur » porte le Maillot Blanc à Pois Verts.**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - GROUPAMA - COUVERTURE BARDAGE YVON LOSSOUARN - MARIE MORIN - VERANDA RIDEAU - COLAS.

Conformément à l'article 2.6.17 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général final « Meilleur Animateur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Animateur »;
- 2°) classement général final au temps.

**Les prix attribués au classement animateur sont :**  
(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Salle Lycée St Joseph à Loudéac)

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Prix	80 €	60 €	50 €	30 €	20 €

Total des prix du « Meilleur Animateur » ..... 240 €

## **ARTICLE 8 : Classement du « Meilleur Grimpeur »**

Un classement « Meilleur Grimpeur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

**Le leader du classement du « Meilleur Grimpeur » porte le maillot blanc à têtes de bœufs.**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - MINEC VIANDES - MAGASINS U - DILASSER.

Conformément à l'article 2.6.17 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Grimpeur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Grimpeur »;
- 2°) classement général final au temps.

**Les prix attribués au classement grimpeur sont :**  
(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Salle Lycée St Joseph à Loudéac)

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Prix	80 €	60 €	50 €	30 €	20 €

Total des prix du « Meilleur Grimpeur » ..... 240 €

## **ARTICLE 9 : Classement du « Meilleur Jeune »**

Le classement du « Meilleur Jeune » est réservé aux coureurs de la catégorie ESPOIR (19 – 20 – 21 – 22 ans dans l'année).

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

**Le leader du classement du « Meilleur Jeune » porte le maillot Blanc.**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR - VILLE DE LOUDEAC - LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE - VITAL CONCEPT - CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE - BRIT HOTEL.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Jeune », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

**Les prix attribués au classement jeune sont :**  
(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Salle Lycée St Joseph à Loudéac)

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Prix	80 €	60 €	50 €	30 €	20 €

Total des prix du « meilleur Jeune » ..... 240 €

## **ARTICLE 10 : Classement par équipes**

Conformément à l'article 2.6.16 du règlement FFC, le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de chaque étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel au temps.

Casquettes Brodées parrainées par la SOCIETE NORET.

***Les prix attribués au classement par équipe à l'issue de l'épreuve sont :***  
(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Salle Lycée St Joseph à Loudéac)

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>
Prix	100 €	75 €	65 €	55 €	45 €	35 €	30 €	25 €	22 €	18 €

**Total des prix du classement général par équipe final ..... 470 €**

## **ARTICLE 11 : Classement du « Meilleur Breton »**

Le classement du « Meilleur Breton » est réservé aux coureurs licenciés dans un club breton. Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des Bretons. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des Bretons.

**Le leader du classement du « Meilleur Breton » porte le maillot Noir et Blanc à Hermine.**

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR - LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE - SUPER U PLEMET - VAPRAN.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Breton », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

***Les prix attribués au classement Breton sont :***  
(Prix versés par l'organisateur à l'issue de l'épreuve – Salle Lycée St Joseph à Loudéac)

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Prix	50 €	40 €	30 €	20 €	10 €

**Total des prix du « Meilleur Breton » ..... 150 €**

## **ARTICLE 12 : Prix**

Le montant total des prix de la 2<sup>ème</sup> ESTIVALE BRETONNE est de :

- classement général individuel au temps 7320 €
- classement du meilleur animateur 240 €
- classement du meilleur grimpeur 240 €
- classement du meilleur jeune 240 €
- classement de la meilleure équipe 470 €
- classement du meilleur Breton 150 €

**MONTANT TOTAL DES PRIX ..... 8660 €**

**Les prix des classements annexes non retirés au podium après l'arrivée à Loudéac resteront acquis à l'organisation.**

## **ARTICLE 13 : Délais d'élimination**

Les délais d'élimination sont de :  
Etapes 1 – 2 – 4 : **10%**  
Etape 3 : **12%**

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve. L'arrivée de la 3<sup>ème</sup> étape est une arrivée au sommet. La règle des 3 derniers kms ne s'applique pas.

## **ARTICLE 14 : Port des maillots de leader**

DANS CHAQUE CLASSEMENT LES PRIX SONT CUMULABLES MAIS PAS LES MAILLOTS.

Si dans un classement un coureur s'est déjà vu remettre un maillot, c'est le second ou le 3<sup>e</sup>, ou le 4<sup>e</sup>... Qui le portera dès le protocole et bien sûr, le lendemain. IDEM pour le protocole final. Cependant, tous les leaders de classements généraux recevront un maillot distinctif s'ils ne l'ont pas encore obtenu.

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

## **ARTICLE 15 : Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage**

Le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans les lieux définis par l'organisation



## **ARTICLE 16 : Protocole – Interviews**

Le protocole se déroulera selon l'organisation suivante :

- 1 – Remise des maillots de leader par les partenaires
- 2 – Présentation du vainqueur et des 5 leaders avec les maillots (Communication - Presse)
- 3 – Interview, remise des bouquets et trophées par les élus et partenaires
- 4 – Photo générale du podium

Lors du protocole, pour une raison de simplicité, et de rapidité, le coureur cumulant des places de leader se verra remettre les maillots correspondants. En cas de cumul, le second du classement portera le maillot de leader des différents classements sur l'étape suivante. Au départ des étapes 2, 3 et 4, les cinq porteurs de maillots de leaders seront présentés au public à l'avant du peloton.

L'ordre de priorité des maillots est établi comme suit :

- Maillot de leader du classement général individuel au temps
- Maillot de leader du classement du meilleur jeune
- Maillot de leader du classement du meilleur grimpeur
- Maillot de leader du classement du meilleur animateur
- Maillot de leader du classement du meilleur Breton

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- le vainqueur de l'étape ;
- le leader du classement général individuel ;
- le leader du classement du meilleur jeune réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur grimpeur réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur animateur réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur Breton réel ou par procuration.

Doivent se présenter pour le protocole final **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- . le vainqueur de la 4<sup>ème</sup> étape ;
- . le vainqueur de la 3<sup>ème</sup> ESTIVALE BRETONNE ;
- . les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du classement général individuel.
- . le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
- . le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
- . le vainqueur du classement du meilleur animateur ;
- . le vainqueur du classement du meilleur Breton ;
- . l'équipe lauréate du classement général par équipes.

## **ARTICLE 17 : Pénalités**

Les barèmes sont conformes au règlement de la FFC.

## **ARTICLE 18 : Environnement**

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

## **ARTICLE 19**

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

# PARTENAIRES

## LEADER - Maillot Jaune :



## MEILLEUR JEUNE - Maillot Noir :



## MEILLEUR GRIMPEUR - Maillot Blanc à Tête de Bœuf :



## MEILLEUR ANIMATEUR - Maillot Blanc à Pois Verts :



## MEILLEUR BRETON - Maillot Blanc à Hermines Noires :



## CLASSEMENT PAR EQUIPE – Casquettes brodées :



# HEBERGEMENT - RESTAURATION

**Accueil des équipes :** Le jeudi 2 août à partir de 15 h au Lycée de Kerampuilh 29270 Carhaix-Plouguer 02.98.99.36.73.

Personne à contacter à votre arrivée : **Prosper LE MAGADOU – 06.80.51.93.88**

Les 6 équipes bretonnes seront prises en charge dès le départ de la première étape.

***L'organisation rappelle aux équipes qu'elles doivent laisser le lieu d'hébergement dans un bon état de propreté après leur départ***

## CHAMBRES DES EQUIPES

1. Côtes d'Armor Marie Morin (DN1) - Côtes d'Armor	Chambres :	203-204-214-215	(Bâtiment 5)
2. Chambéry Cyclisme Formation (DN1) - Savoie	Chambres :	107-109-110	(Bâtiment 5)
3. Team Peltrax – CS Dammarie-Les-Lys (DN2) - Seine et Marne	Chambres :	201-216-229	(Bâtiment 5)
4. Lescar Vélo Sprint (DN3) - Pyrénées Atlantiques	Chambres :	114-115-116-117	(Bâtiment 1)
5. Team Pays de Dinan (DN2) - Côtes d'Armor	Chambres :	116-117-128-129	(Bâtiment 5)
6. UC Nantes Atlantique (DN1) - Loire Atlantique	Chambres :	222-223-224	(Bâtiment 5)
7. VC Pays de Loudéac (DN1) - Côtes d'Armor	Chambres :	105-106-111	(Bâtiment 5)
8. Espoir Cycliste Saint-Etienne Sur Loire (DN1) - Loire	Chambres :	208-209-210	(Bâtiment 5)
9. Cercle Gambetta Orléans Loiret (DN3) - Loiret	Chambres :	4-5-6	(Bâtiment 1)
10. Cycling Ulster (Elites Espoirs) - Irlande	Chambres :	120-125-126	(Bâtiment 5)
11. Team Bricquebec Cotentin (DN3) - Manche	Chambres :	217-218-228	(Bâtiment 5)
12. CC Périgueux Dordogne (DN2) - Dordogne	Chambres :	106-107-108	(Bâtiment 1)
13. Creuse Oxygène (DN1) - Creuse	Chambres :	104-112-113-114	(Bâtiment 5)
14. Sojasun Espoir ACNC (DN1) - Ille et Vilaine	Chambres :	102-103-115-116	(Bâtiment 5)
15. VL Technics-Experza-Abutriek - Belgique	Chambres :	221-225-226	(Bâtiment 5)
16. Ribble Pro Cycling - Grande Bretagne	Chambres :	219-220-227	(Bâtiment 5)
17. Vendée U - Pays de la Loire (DN1) - Vendée	Chambres :	121-122-124	(Bâtiment 5)
18. Guidon Chalettois (DN2) - Loiret	Chambres :	102-103-112-113	(Bâtiment 1)
19. UC Orléans (DN3) - Loiret	Chambres :	118-119-127	(Bâtiment 5)
20. A.PO.GE Cycliste - Team U Cube 17 (DN2) - Charente Maritime	Chambres :	205-212-213	(Bâtiment 5)
21. UC Cholet 49 (DN2) - Maine et Loire	Chambres :	104-105-110-111	(Bâtiment 1)
22. Team Cycliste Azuréen (DN2) - Alpes-Maritimes	Chambres :	203-212-213	(Bâtiment 1)
23. Baguet-Miba-Indulek-Derito Cycling Team - Belgique	Chambres :	204-201-211	(Bâtiment 1)
24. CS Villeneuve Saint Germain Soissons-Aisne (DN1) - Aisne	Chambres :	214-215-216	(Bâtiment 1)
25. Hennebont Cyclisme (Club) - Morbihan	Chambres :	206-207-211	(Bâtiment 5)
26. VCCA Team Pro Immo Nicolas Roux – Puy-de-Dôme	Chambres :	201-219-220	(Bâtiment 1)
27. OC Locminé Fybolia (DN3) - Morbihan	Chambres :	101-118-119-120	(Bâtiment 1)

## CHAMBRES DES ARBITRES

Président de Jury :	Ludovic JOUAN	Chambre :	13	(Bâtiment 1)
Arbitre Titulaire 1 :	Philippe CESCATTI	Chambre :	14	(Bâtiment 1)
Arbitre Titulaire 2 :	Patrice TEFFAINE	Chambre :	15	(Bâtiment 1)
Juge à l'arrivée :	Corentin BOUGEARD	Chambre :	16	(Bâtiment 1)
Chronométréur 1 :	Jean Paul KERBOUL	Chambre :	17	(Bâtiment 1)
Chronométréur 2 :	Ludovic DUCLOYER	Chambre :	18	(Bâtiment 1)
Arbitre Moto 1 :	Frédéric BIDAN	Chambre :	2	(Bâtiment 1)
Arbitre Moto 2 :	Dominique TREMAUDAN	Chambre :	1	(Bâtiment 1)

## CHAMBRES DES MOTARDS

Chambres : 9-10-11

## HORAIRES DES REPAS

Le repas du vendredi midi pour les équipes bretonnes n'est pas prévu.

**Jeudi 02 août :** Diner : De 19h00 à 20h00.

**Vendredi 03 août :** Repas de 8h30 à 11h00.  
Diner : De 19h00 à 20h00.

**Samedi 04 août :** Repas de 8h30 à 11h00.  
Diner : De 19h00 à 20h00.

**Dimanche 05 août :** Repas de 8h30 à 11h00.  
Diner : De 19h00 à 20h00.

**Lundi 06 août :** Repas de 8h30 à 11h00.



# HÔPITAUX

- Etape 1 :** Centre Hospitalier de Pontivy – Kério – 56920 NOYAL PONTIVY – 02.97.79.00.00
- Etape 2 :** Centre Hospitalier de Carhaix – Rue du Docteur Menguy – 29270 CARHAIX – 02.98.99.20.72
- Etape 3 :** Centre Hospitalier des Pays de Morlaix – 15 Rue de Kersaint Gilly – 29600 MORLAIX – 02.98.62.61.60
- Etape 4 :** Centre Hospitalier de Pontivy – Kério – 56920 NOYAL PONTIVY – 02.97.79.00.00

## PALMARES

**2016**

<b>Etape 1 :</b>	1 <sup>er</sup>	TOURNIEROUX Victor	Chambéry Cyclisme Formation	
	2 <sup>ème</sup>	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	
	3 <sup>ème</sup>	ROCHAS Rémy	Chambéry Cyclisme Formation	
<b>Etape 2 :</b>	1 <sup>er</sup>	URRUTY Maxime	Creuse Oxygène	
	2 <sup>ème</sup>	VINK Mickaël	Sojasun Espoir	
	3 <sup>ème</sup>	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	
<b>Classement Jeune :</b>	Vainqueur :	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	
<b>Classement Grimpeur :</b>	Vainqueur :	PLOUHINEC Samuel	Peltrax 77 Dammarie Les Lys	28 Pts
<b>Classement Breton :</b>	Vainqueur :	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	5h58'58''
<b>Classement par Equipe :</b>	Vainqueur :	SOJASUN ESPOIR	18h06'57''	

<b>Classement Général :</b>	1 <sup>er</sup>	GAUDU David	Côtes d'Armor Marie Morin	5h58'58''
	2 <sup>ème</sup>	ROCHAS Rémy	Chambéry Cyclisme Formation	5h59'00''
	3 <sup>ème</sup>	PLOUHINEC Samuel	Peltrax 77 Dammarie Les Lys	5h59'13''

**2017**

<b>Etape 1 :</b>	1 <sup>er</sup>	GUERNALEC Thibaud	Team Pays de Dinan	
	2 <sup>ème</sup>	DAVID Nicolas	Creuse Oxygène	
	3 <sup>ème</sup>	BOULO Mathieu	Team Pays de Dinan	
<b>Etape 2 :</b>	1 <sup>er</sup>	RIOU Alan	Team Pays de Dinan	
	2 <sup>ème</sup>	SCHMIDT Fabien	Côtes d'Armor Marie Morin	
	3 <sup>ème</sup>	DO REGO Fabio	Team Peltrax – CS Dammarie Les Lys	
<b>Etape 3 :</b>	1 <sup>er</sup>	JULLIEN Anthony	Chambéry Cyclisme Formation	
	2 <sup>ème</sup>	CONSTANTIN Baptiste	Creuse Oxygène	
	3 <sup>ème</sup>	KRAINER Taruia	Vendée U - Pays de la Loire	
<b>Etape 4 :</b>	1 <sup>er</sup>	GIRARD Thomas	Creuse Oxygène	
	2 <sup>ème</sup>	ROUEIL Jules	UC Nantes Atlantique	
	3 <sup>ème</sup>	BERNARD Enzo	Vendée U - Pays de la Loire	
<b>Classement Jeune :</b>	Vainqueur :	RIOU Alan	Team Pays de Dinan	12h35'45''
<b>Classement Grimpeur :</b>	Vainqueur :	RIVIERE David	Vendée U – Pays de la Loire	25 Pts
<b>Classement Animateur :</b>	Vainqueur :	JULLIEN Anthony	Chambéry Cyclisme Formation	31 Pts
<b>Classement Breton :</b>	Vainqueur :	SCHMIDT Fabien	Côtes d'Armor Marie Morin	12h35'17''
<b>Classement par Equipe :</b>	Vainqueur :	TEAM PAYS DE DINAN	37h53'14''	

<b>Classement Général :</b>	1 <sup>er</sup>	SCHMIDT Fabien	Côtes d'Armor Marie Morin	12h35'17''
	2 <sup>ème</sup>	RIOU Alan	Team Pays de Dinan	12h35'45''
	3 <sup>ème</sup>	KRAINER Taruia	Vendée U – Pays de la Loire	12h37'47''